

YAMAHA
SIDEWINDER
LTX LE 2017



PLUSIEURS
MODÈLES
USAGÉS
DISPONIBLES

VISITEZ NOTRE SITE POUR VOIR LA GAMME

* Détails chez

TECH
MINI-MÉCANIQUE


196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922
www.techminimecanique.com

SEMAINE DU 9 FÉVRIER 2026

Le Placoteux

VOLUME 48, ÉDITION 06
 24 PAGES

ZONE
 circulaires



DUMAIS
 Camille Dumais Inc.

P. 13

C'EST L'HEURE
TOYOTA



NOUVEAU

2026 BZ XLE 2RM

Location à partir de **99\$** / SEM. Pour 48 mois
 16 000 km/an

6 500\$ d'acompte
 + 35\$ de contribution concessionnaire
 Prix suggéré de 42 950 \$
 Taux d'intérêt : 1,99%

Inclut RABAIS
gouvernemental et
INCITATIF de 6 000\$



2026 TACOMA
 4X4 TRD SPORT

Venez le voir sur place
 dès maintenant!

RIVIÈRE-DU-LOUP
TOYOTA

10, rue Ernest-Paradis, Rivière-du-Loup
418 862-3222

www.rivieredulouptoyota.com

* Pour un temps limité. Photos à titre indicatif. Détails chez Rivière-du-Loup Toyota.



EN PAGE
 2

Recours
collectif contre
le diocèse

Jean Desjardins
 honoré, p. 9

Retour des
 motoneiges antiques
 à Mont-Carmel, p. 19

SERVICE de MASSOTHÉRAPIE
à Saint-Pascal



Benjamin Ouellet, massothérapeute
 Membre de l'Association des
 massothérapeutes du Québec

Service de massothérapie Benjamin Ouellet
 La Bienveillante
 604, rue Taché, Saint-Pascal
 Tél. : 1 581 673-1106 • Courriel : benou20@icloud.com
 Suivez-moi sur ma page Facebook

CENTURY 21.
 Nord-Sud



AGENCE IMMOBILIÈRE

COURTIER IMMOBILIER

Pour un **SERVICE en OR!**
 Plus de 20 ans d'expertise.
 Vous voulez **VENDRE** ou **ACHETER**?
 Contactez-moi!

FRANCE ROY 418 603-2121
 901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

La puissance d'un groupe

OLIVIER
 KAMOURASKA | CHRYSLER



Venez me rencontrer!
 Denys DesRosiers, conseiller aux ventes
 418 633-0273

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com



presse@leplacoteux.com

JOSÉ D. SOUCY

ALLÉGATIONS D'AGRESSIONS SEXUELLES

Recours collectif contre le Diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Deux cabinets d'avocats ont déposé le 30 janvier dernier une demande à la Cour supérieure du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'exercer un recours collectif contre le Diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et la Corporation du Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il s'agit d'allégations d'agressions sexuelles impliquant des membres du clergé pour des faits qui remonteraient aux années 1960 et 1970.

L'action, intentée par Bellemare Avocats et Lambert Avocats et dont *Le Placoteux* a obtenu une copie, a été déposée au nom de deux demandeurs identifiés par les initiales A.B. et C.D., visant à permettre à d'autres victimes potentielles — garçons comme filles — de se joindre à la procédure pour réclamer justice et compensation. Le recours couvre un vaste secteur incluant notamment Montmagny, La Pocatière et Rivière-du-Loup, et vise également des gestes qui auraient été commis dans un contexte lié au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

La demande s'adresse à trois défenderesses : l'évêque catholique romain de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, la Corporation du Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ainsi que l'Assurance mutuelle des fabriques de Québec, identifiée à titre d'assureur. Les avocats demandent que l'action collective soit exercée devant la Cour supérieure siégeant dans le district judiciaire de Kamouraska ; la demande doit donc être présentée au palais de justice de Rivière-du-Loup.

Deux religieux nommés dans la demande

Deux hommes d'Église sont nommés dans le document judiciaire, en l'occurrence le curé Jean-Marc Garneau et l'abbé Rosaire Deschênes. Les demandeurs soutiennent que des gestes sexuels auraient été commis de manière répétée sur des garçons mineurs. À ce stade, les faits rapportés demeurent toutefois des allégations qui n'ont pas été évaluées devant les tribunaux.

Selon la procédure, le demandeur A.B. affirme qu'il fréquentait le Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière vers 1972, alors qu'il avait environ 15 ans. Il dit avoir été approché par l'abbé Rosaire Deschênes dans un contexte de tutorat, avant que ce dernier ne pose des gestes à caractère sexuel, notamment des attouchements sous les vêtements. La demande relate également un séjour de pêche au cours duquel A.B. et un autre garçon auraient dormi dans la même pièce que le religieux, et durant lequel A.B. affirme avoir été agressé sexuellement pendant la nuit.

Le document mentionne que la mère du jeune aurait ultérieurement dénoncé les faits, et qu'on lui aurait répondu que

l'abbé subirait une «thérapie». Malgré cela, les demandeurs estiment que le Diocèse et le Collège auraient maintenu le religieux en fonction.

Le second demandeur, C.D., né en 1963, affirme avoir été agressé sexuellement à répétition par le curé Jean-Marc Garneau entre l'âge de trois ans et de douze ans, dans un contexte de gardiennage au presbytère de Saint-Just-de-Bretenières, et lors de séjours dans un chalet. La procédure fait état d'allégations d'attouchements et de gestes sexuels répétés.

Des séquelles graves alléguées

Les deux demandeurs décrivent des impacts majeurs sur leur santé mentale et leur vie personnelle, incluant de l'anxiété, de la dépression, des crises de panique, de l'isolement social, des problèmes d'estime de soi, des troubles du sommeil (insomnie, cauchemars, *flash-back*), des difficultés sexuelles, ainsi que l'adoption de comportements autodestructeurs (abus de substances, délinquance). Dans le cas de C.D., la procédure mentionne également une tentative de suicide.

Les avocats soutiennent que les autorités religieuses et institutionnelles de l'époque auraient été au courant — ou auraient dû l'être —, et qu'elles auraient omis d'instaurer des mesures de protection des mineurs, ou d'intervenir pour faire cesser ces comportements. Les demandeurs veulent notamment obtenir l'accès aux archives du diocèse afin d'évaluer l'ampleur du problème, et l'existence alléguée d'un laxisme institutionnel.

D'autres victimes présumées

Le document judiciaire indique qu'au moment de la rédaction, les avocats avaient été contactés par cinq autres personnes se disant victimes d'agressions sexuelles commises par des préposés des défenderesses, dont le curé Garneau. Selon l'avocat responsable du dossier, M^e Marc Bellemare, joint par *Le Placoteux*, une quinzaine de personnes auraient déjà manifesté de l'intérêt, et le groupe pourrait éventuellement regrouper jusqu'à 60 à 75 victimes sur l'ensemble du territoire visé.

Une démarche civile, pas criminelle

Les cabinets précisent qu'il s'agit d'un recours strictement civil, visant

l'indemnisation des victimes sous la forme d'un recours collectif. Toute procédure de nature criminelle relève des autorités compétentes, notamment le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

M^e Marc Bellemare, estime qu'en se basant sur les résultats obtenus dans des recours collectifs similaires au Québec au cours des dernières années, les montants des éventuelles compensations pourraient varier entre 75 000 \$ et 250 000 \$ par victime, selon la nature, la durée et la gravité des agressions alléguées, ainsi que l'impact sur chaque personne.

«Ce sont des gens qui viennent nous voir, et qui se plaignent d'avoir été agressés. On regarde un petit peu l'allure que ça prend, sachant qu'on a déjà pris des recours collectifs de cette nature-là contre le Diocèse de Québec, et contre celui de Gaspé aussi. On a quelques dossiers comme ça qui mijotent, et celui-là, bien sûr, s'ajoute aux autres», dit-il.

La demande d'autorisation doit être présentée devant la Cour supérieure au palais de justice de Rivière-du-Loup, à une date qui reste encore à déterminer.

Réaction de Mgr Goudreault

Bien que le Diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ne souhaite pas commenter publiquement l'action collective par respect pour le processus judiciaire, il entend toutefois collaborer afin que le dossier progresse pour le bien de toutes les parties.



M^e Marc Bellamare. Photo : Courtoisie

Mgr Pierre Goudreault s'est néanmoins exprimé brièvement sur le sujet, se disant profondément touché par la souffrance exprimée. Il assure par ailleurs aux personnes qui se reconnaissent comme victimes sa proximité et ses prières, rappelant que de tels gestes n'auraient jamais dû survenir, et ne trouvent aucune justification dans l'Église. «Je réitère la volonté du Diocèse d'offrir écoute, accompagnement et références vers les ressources d'aide psychologique et spirituelle déjà mises en place pour toute personne qui souhaite entreprendre un chemin de guérison», dit-il.

Enfin, le prélat réaffirme l'engagement du Diocèse en matière de prévention et de protection des personnes mineures et majeures vulnérables, afin que les milieux ecclésiaux demeurent des espaces respectueux et sécuritaires.



Cathédrale du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Photo : Wikipédia



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

Les villes de centralité du Québec bénéficieront dorénavant d'une voix forte pour mener leurs revendications. La mairesse de Saint-Pascal, Solange Morneau, a été choisie pour siéger au conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Elle sera vice-présidente du Caucus des villes de centralité.

« Il y a un petit moment que je pensais siéger au sein du conseil d'administration de l'UMQ. Lorsque j'ai fait part de mon désir, on m'a signifié que je serais la bienvenue, mais comme vice-présidente du Caucus des villes de centralité. J'étais surprise, mais en même temps fière. Je suis fatiguée d'entendre le gouvernement dire que les municipalités sont des quêteux. J'entends bien faire part de nos besoins, et aussi de nos réalités », dit-elle en entrevue avec *Le Placoteux*.

Outre Mme Morneau, Gabrielle Brisebois, mairesse de Montmagny a aussi été choisie pour siéger au conseil d'administration. Ces nominations s'ajoutent

au siège déjà occupé par le président du caucus et maire de Carleton-sur-Mer, Mathieu Lapointe, et complètent la composition des sièges réservés aux représentants du Caucus des villes de centralité au conseil d'administration de l'UMQ.

Les villes de centralité sont des municipalités qui partagent des services avec leurs voisins. Un bon exemple est le service des incendies à Saint-Pascal. Ces villes, qui sont plus d'une soixantaine au Québec, jouent un rôle que l'UMQ qualifie de névralgique dans leur région. « En tant que pôles de services et de développement socio-économique, ces municipalités soutiennent les localités environnantes, et contribuent

activement à la vitalité et à l'attractivité de leur territoire », lit-on.

Parmi les priorités de Mme Morneau figurent les infrastructures souterraines — notamment les égouts — qui sont vieillissantes et auront besoin de réfection. « J'ai travaillé au gouvernement, je connais la machine, et je vais faire en sorte que les demandes des villes de centralité en ce sens soient entendues », note Mme Morneau.

« Les villes de centralité sont des moteurs essentiels pour le développement régional. La nomination de mesdames Morneau et Brisebois vient renforcer la voix de nos municipalités au sein de l'UMQ, et soutenir nos efforts communs pour répondre aux enjeux majeurs tels que l'accès au logement, le développement économique et l'attraction d'investissements », déclare Mathieu Lapointe, président du Caucus et maire de Carleton-sur-Mer.

Les travaux du Caucus se concentrent notamment sur des enjeux stratégiques comme l'amélioration de l'offre en logement, la consolidation des services de proximité, et la mise en place de stratégies visant à stimuler l'activité économique

locale. Mme Morneau n'a pas de visées pour un poste plus important au sein de l'UMQ. Elle ne cache pas qu'elle en sera d'ailleurs à son dernier mandat comme mairesse, et s'affaire à former une relève pour Saint-Pascal.



Solange Morneau a été nommée vice-présidente du Caucus des villes de centralité à l'UMQ. Photo : Archives Le Placoteux

CONSERVATION DE LA NATURE CANADA

Nouveau territoire protégé à Saint-Alexandre

Conservation de la nature Canada (CNC) annonce la protection du domaine du lac Léon, un territoire de 815 hectares situé à Saint-Alexandre-de-Kamouraska et doté d'une grande richesse écologique.

Selon l'organisation gouvernementale, cette vaste étendue, composée d'habitats diversifiés abritant des espèces vulnérables, joue un rôle important dans la connectivité écologique entre le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'État du Maine. Elle contribue également à la lutte contre les changements climatiques grâce à ses forêts et ses milieux humides qui captent le carbone atmosphérique et purifient l'air et l'eau.

« Le domaine du lac Léon abrite une mosaïque d'habitats remarquables, y compris des forêts anciennes, des rivières, des milieux humides. Au nombre des espèces présentes, on compte la martre d'Amérique, l'ours noir et l'orignal. On y trouve aussi le martinet ramoneur, un petit oiseau reconnaissable à sa courte queue et à ses ailes en forme de boomerang, et qui est menacé tant au Canada qu'au Québec », lit-on. « La paruline du Canada y est aussi présente.

Ce petit oiseau chanteur arbore une gorge et une poitrine jaune vif contrastant avec le gris bleuté de son dos, de ses ailes et de sa tête. Il a un bec fin et de délicates "lunettes" au contour jaune. Précisons que cette paruline est considérée comme menacée au Canada, et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. »

Un corridor vital pour la faune et la flore

Situé au cœur d'un réseau écologique d'importance, le territoire du domaine du lac Léon contribue à la connectivité des milieux naturels, puisqu'il permet aux espèces de se déplacer librement entre les Appalaches du Québec, du Nouveau-Brunswick et du Maine. Ce corridor écologique est essentiel à la survie de nombreuses espèces, car il facilite la migration, la recherche de nourriture et la reproduction, tout en assurant une résilience accrue

face aux perturbations environnementales. Il contribue également à préserver de vastes zones forestières et aquatiques, ce qui fournit aux espèces un habitat stable et interconnecté, au sein d'un paysage naturel fragmenté par le développement humain.

« Le domaine du lac Léon est un joyau naturel d'une grande valeur écologique. Je suis très fier que mon gouvernement investisse pour protéger ce territoire d'exception situé chez nous, dans le secteur de la Côte-du-Sud. Je salue tous les partenaires qui contribuent à cette initiative de grande envergure pour la conservation de la nature au Bas-Saint-Laurent », affirme le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest.

CNC ajoute que le domaine du lac Léon contribue aussi à la qualité de l'environnement en purifiant l'eau et l'air, et en agissant comme un important puits de carbone. « Une partie des milieux naturels a d'ailleurs été intégrée au Projet forestier Pivot, une initiative développée par Ecotierra qui valorise des crédits carbone de haute qualité tout en soutenant la conservation de la biodiversité. Cette approche reflète l'importance des collaborations entre organisations environnementales et entreprises engagées dans la lutte contre les changements climatiques. »

Pour l'honorable Nathalie Provost, secrétaire d'État (Nature), la protection de 815 hectares de forêts, de rivières et de

milieux humides est un gain énorme pour la nature. « Le domaine du lac Léon fournit un habitat essentiel à des espèces en péril telles que le martinet ramoneur, et veille à ce que les espèces sauvages puissent se déplacer librement à travers des espaces naturels connectés. Nous contribuons à garder ces paysages sains et dynamiques pour l'avenir. »

Depuis 1962, Conservation de la nature Canada rallie la population dans le but de protéger les terres et les eaux essentielles à la subsistance. Cet organisme de bienfaisance environnemental œuvre de concert avec des collectivités, des nations autochtones, des gouvernements et des entreprises. (ML)



Le domaine du lac Léon à Saint-Alexandre-de-Kamouraska est maintenant protégé. Photo : La Halte Studio

La Loterie des Chevaliers de Colomb[®]
Conseil 5425 Ste-Anne

Édition : 2026

La Chasse à l'As de Trèfle

Gagnant de la semaine #4 :
M. Yvan Dubé de La Pocatière.
Il a pigé l'as de pique et remporte ainsi le lot hebdomadaire de 57\$.

Le prochain lot progressif est estimé à 1 500\$ pour le tirage suivant.

1423E0625

Envoyez votre lettre ouverte à redaction@leplacoteux.com. Toutes les lettres doivent être signées du prénom, du nom ainsi que de la provenance du signataire. Vous devez fournir votre adresse postale complète et un numéro de téléphone pour vous joindre, qui ne seront toutefois pas publiés. Le recours au pseudonyme est interdit. Idéalement, la lettre ouverte doit contenir un maximum de 400 mots, et nous suggérons de joindre une photo qui illustre vos propos pour notre site web. La direction de l'information pourrait décider de ne pas publier, ou de demander des modifications si des passages sont inexactes ou portent à diffamation. L'opinion du lecteur n'engage que le signataire et non le journal Le Placoteux. Le Journal ne s'engage pas à publier la lettre ouverte à l'édition papier, il se peut qu'elle le soit seulement sur le site web.

Assemblée bas-laurentienne sur le développement éolien

Ce dimanche 25 janvier 2026 s'est tenu une première assemblée sur le thème de l'éolien dans le Bas-Saint-Laurent [BSL]. Des participants de tout le Bas-Saint-Laurent étaient présents, et ont soulevé les enjeux du développement éolien pour notre région.

Alors que l'ambition d'Hydro-Québec de doubler la production d'électricité pose de sérieuses questions, la population bas-laurentienne est reléguée au rôle de spectatrice, et apprend par les médias qu'une augmentation de plus de 500 % de

la production d'énergie éolienne est prévue sur son territoire.

En effet, de nombreux grands parcs éoliens ont été autorisés, et l'Alliance de l'énergie de l'Est et Hydro-Québec ont signé trois ententes pour de gigantesques

zones à potentiel éolien (Wocawson, Wetsok et Gespe'gewa'gi), couvrant des milliers de kilomètres carrés. Bien que l'information manque de clarté, il est question que le Bas-Saint-Laurent se retrouve avec 1000 éoliennes implantées, dont plus de la moitié ayant 200 m de hauteur.

La capacité de transport des lignes électriques actuelles est saturée. De nouvelles lignes de transport seraient donc nécessaires pour acheminer l'énergie de ces zones vers les centres urbains. Cela implique une déforestation, des besoins en matériaux et des expropriations d'envergure. Des impacts s'ajoutant à ceux des éoliennes.

Une multitude de questions sans réponse

Comment est-ce possible de conclure de telles ententes sans préalablement consulter la population? Alors que le développement éolien effréné prévu au BSL serait cinq fois plus important que ce qui a été fait dans les 20 dernières années, quels seraient les impacts du morcellement du territoire sur la biodiversité? De la déforestation sur l'empreinte carbone et sur le potentiel forestier et acéricole? Des changements au paysage et à la qualité de vie des riverains? De la pollution et des coûts à venir pour l'enfouissement des pales en fin

de vie (non, elles ne sont pas recyclables)?

Quel serait l'impact de la signature de contrats confidentiels pour l'installation d'éoliennes industrielles en terres privées sur les communautés locales et l'attractivité des municipalités? Quels sont les enjeux réels que les emprunts de milliards de dollars contractés par l'Alliance de l'énergie de l'Est soient garantis par les valeurs foncières des propriétaires de toutes les MRC entre Montmagny et les Îles-de-la-Madeleine, et ce, sans que la population soit consultée?

Réfléchir collectivement

C'est dans un objectif de partage d'informations et de réseautage que l'assemblée populaire a eu lieu le 25 janvier. Celle-ci fut un franc succès, avec une représentation de la majorité des secteurs du Bas-Saint-Laurent, et un engagement enthousiaste des personnes présentes. Forts de cette expérience dynamique, les participants invitent toute la population bas-laurentienne à s'intéresser à l'ensemble du dossier éolien sur son territoire, à s'engager dans une réflexion collective, et à réclamer un processus lui permettant de consentir de façon libre et éclairée.

Charles-Antoine Péloquin-Guay, résident de Saint-Pascal

Saint-Pamphile conserve ses quatre Fleurons

Chaque année, le comité Florales 2000 travaille à l'embellissement de la ville de Saint-Pamphile. Par l'ajout de fleurs, la création d'aménagements variés, et la mise en place de décorations thématiques (Halloween, Noël, Pâques, etc.), le comité contribue à offrir aux citoyens et aux visiteurs un milieu de vie accueillant, coloré et dynamique.

En plus de ses activités saisonnières, le comité organise chaque été un concours d'embellissement invitant les résidents et les entreprises à participer à l'amélioration visuelle de leur milieu. Ce concours favorise la participation citoyenne tout en renforçant le sentiment de fierté communautaire.

Le 11 décembre dernier s'est tenu le 20^e Dévoilement officiel des Fleurons du Québec. Lors de cette soirée, à laquelle trois membres du comité représentaient l'ensemble des bénévoles, le fruit de leur travail a été souligné. Grâce à leur dévoilement, Saint-Pamphile conserve ses

quatre Fleurons.

La Ville tient à souligner le travail exceptionnel des membres du comité Florales 2000, ainsi que de l'ensemble des bénévoles qui contribuent à l'embellissement de Saint-Pamphile. Leur engagement constant permet de mettre en valeur leur milieu de vie. La Ville remercie également les citoyens et les entreprises qui contribuent à l'embellissement du milieu par l'entretien et la mise en valeur de leur propriété, renforçant ainsi la beauté de toute la communauté.

Source : Ville de Saint-Pamphile



LA CHRONIQUE DE

Roméo Bouchard

romeobouchard@hotmail.ca

06-26

Le « vrai monde » et « les régions »...

Les compétitions électorales nous ramènent les refrains bien connus sur « le vrai monde » et « les régions ». On connaît la chanson, mais sait-on au moins de quoi et de qui il s'agit ?

« Le vrai monde »

C'est qui, le « vrai monde »? C'est le citoyen ordinaire, celui qui n'a pas de pouvoir, mais sur qui s'exerce le pouvoir des élus, des patrons, des experts, des militaires : le citoyen anonyme, le Peuple.

Par les temps qui courent, le « vrai monde » doit payer beaucoup de taxes et d'impôts. Il souffre d'insécurité alimentaire (1 sur 5). Il craint de ne pas pouvoir payer les frais de son logement (1 sur 4). Il se cherche un médecin de famille (1 sur 4). Il a peur de ne pas pouvoir se faire soigner, de ne pas avoir les moyens de finir sa vie dans une RPA, et que ses enfants n'aient plus de place au cégep (plusieurs milliers). Il craint de perdre son emploi à cause de Trump et de l'intelligence artificielle. Il s'endette pour un char indispensable pour se déplacer — sur des routes crevées. Il subit les conséquences de la crise du climat et de l'environnement. Et surtout, il ne croit plus aux politiciens, et estime que son vote ne changera rien.

Le revenu disponible moyen au Québec est de 37 000 \$ (33 000 \$ dans les régions éloignées), une moyenne qui inclut les riches. Un assisté social dispose en moyenne de 15 000 \$. Les vieux « ordinaires », de 25 000 \$. Les travailleurs au salaire minimum, de 26 000 \$. Les sans-abri, de rien. Et l'écart entre petits et gros augmente. Pourtant, la contribution de chacun de nous au produit intérieur brut (PIB) est en moyenne de 50 000 \$.

Nos politiciens semblent incapables de résoudre ces problèmes, mais ils savent gaspiller les fonds publics.

« Les régions »

Pour les urbains, les régions, c'est un peu en dehors du monde : les habitants,

les bûcherons, les pêcheurs, les mineurs, les travailleurs d'Alcan, d'Iron Ore ou de Noranda Mines, les camionneurs, les sites touristiques, le Québec profond, pour ne pas dire « creux ». Les chanceux! On oublie qu'il y a aussi des magasins, des écoles, des salles de spectacle et des hôpitaux!

Politiquement, les régions sont le cadre territorial où sont dispensés les services gouvernementaux. Économiquement, ce sont les territoires où les richesses naturelles (terres, forêts, lacs et rivières, pêche, mines, énergie, tourisme) sont « concédées » à des grosses compagnies, étrangères de préférence. C'est la base de notre économie.

Pour tout le monde, les régions sont des communautés « sympathiques » qui alimentent la culture québécoise, car depuis les années soixante, elles se vident de leurs jeunes talents qui partent en ville.

Soyons clairs : il y a trois sortes de régions au Québec. Les régions urbaines, où priment les emplois dans les services (Montréal, Québec), les régions industrielles, où priment les industries de transformation (Montérégie, Centre-du-Québec, Estrie, Outaouais, Lanaudière, Chaudière-Appalaches), et les régions-ressources, où priment les activités d'extraction (Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, Côte-Nord, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, Nord-du-Québec).

Ce que toutes ces régions veulent, c'est plus de respect et d'autonomie pour gérer leurs territoires, qui sont de véritables « pays ». Mais ça, les politiciens ne veulent pas en entendre parler. Ils tiennent à tout contrôler.

Drôle de démocratie où le Peuple ne décide rien.

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706

Téloc. : 418 492-9706

www.leplacoteux.com

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

RS RÉSEAU SÉLECT



Impression

QUÉBECOR

Media

Distribution
privée

DIRECTION GÉNÉRALE
Louis Turbide (poste 105)
Rédacteur en chef
direction@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

RÉDACTION
journaliste@leplacoteux.com
Marc Larouche (poste 103)
Journaliste et chroniqueur

José D. Soucy (poste 104)
Journaliste, chroniqueur et
webmestre

RÉVISION
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com
Édith Lévesque (poste 109)
edith@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com

Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Philippe Paradis, président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Félix Bernier, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet 19 601 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 125\$/année, 75\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.



Fait de plus de 50%
de papier recyclé.
Merci de recycler
ce journal.

CANDIDATE À LA SUCCESSION DE FRANÇOIS LEGAULT Christine Fréchette à Rivière-du-Loup

Christine Fréchette a choisi Rivière-du-Loup pour lancer sa tournée des régions. La candidate à la chefferie de la Coalition Avenir Québec et aspirante au poste de première ministre du Québec a amorcé cette tournée par une visite d'entreprises et une conférence de presse consacrée au logement, un dossier qu'elle juge central pour les régions.

MARC LAROUCHE

« Ma décision de débiter cette tournée à Rivière-du-Loup n'est pas anodine. Je veux être sur le terrain, parler aux militants, aux citoyens, aux élus, et travailler directement sur les enjeux régionaux », dit-elle. Concernant le logement, elle a souligné que le Bas-Saint-Laurent est l'une des régions les plus durement touchées par la crise du logement, avec un taux d'inoccupation nettement sous la moyenne québécoise, malgré une amélioration observée au cours des derniers mois.

Sa vision en matière d'habitation est articulée autour de quatre axes. Elle propose d'abord de rembourser une part significative de la taxe de bienvenue pour les premiers acheteurs, pouvant aller jusqu'à un remboursement complet. Elle souhaite également bonifier le Programme d'habitation abordable Québec afin d'accélérer

la construction de logements accessibles. Elle mise par ailleurs sur le recours accru à la construction préfabriquée, qu'elle juge plus rapide et souvent moins coûteuse, tout en soutenant les entreprises québécoises. Enfin, elle propose de rendre permanent le pouvoir accordé aux municipalités d'autoriser certains projets résidentiels sans référendum, une mesure qu'elle estime efficace pour accélérer la mise en chantier de logements.

Dossiers régionaux

En mêlée de presse, Christine Fréchette s'est aussi positionnée sur plusieurs dossiers régionaux et nationaux. Questionnée sur le Programme de l'expérience québécoise des immigrants, elle dit privilégier un plan d'action qu'elle qualifie d'humanitaire et réaliste, axé notamment sur l'augmentation du nombre d'invitations via le

Programme de sélection des travailleurs qualifiés, le renouvellement des certificats d'acceptation du Québec pour les travailleurs déjà en poste, l'intégration du secteur récréotouristique parmi les secteurs stratégiques, et une pression accrue sur le gouvernement fédéral pour le renouvellement des permis de travail. Elle affirme qu'une clause grand-père, telle que proposée par Bernard Drainville, est pratiquement impossible à appliquer, et que son approche permettrait d'accélérer concrètement les démarches.

Sur le dossier de la Traverse de Rivière-du-Loup-Saint-Siméon, Mme Fréchette a maintenu la position déjà adoptée par le gouvernement, évoquant un jugement responsable quant à l'utilisation des fonds publics, et confirmant que la solution retenue est moins coûteuse pour les contribuables. Elle affirme que certaines études pourront être rendues publiques, tout en rappelant que les documents soumis au conseil des ministres demeurent confidentiels selon les règles en vigueur.

Aucune urgence ne fermera

Interpellée sur les urgences de Trois-Pistoles et de Pohénégamook, Christine Fréchette a été catégorique : il n'est pas question de fermer des urgences. Elle parle plutôt d'une réorganisation du travail, possiblement par la réaffectation ou le renforcement des équipes, en s'appuyant sur des consultations publiques que Santé Québec doit tenir à brève échéance. Elle insiste sur l'importance d'écouter la population, et d'arriver rapidement avec des solutions concrètes.

La candidate s'est aussi dite favorable au prolongement de l'autoroute 20 jusqu'à

Rimouski, un projet qu'elle juge essentiel dans un contexte de développement économique et énergétique accru dans l'Est-du-Québec, rappelant que cet engagement figure déjà au Plan québécois des infrastructures.

Concernant le positionnement idéologique de Bernard Drainville, et son virage qualifié de plus à droite, Christine Fréchette a évité l'attaque frontale, préférant parler de son propre style. Elle dit s'inscrire dans l'ADN de la CAQ, qu'elle situe au centre droit, tout en mettant de l'avant une approche calme, posée, et axée sur le dialogue avant la prise de décision.

La ministre et députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques, Amélie Dionne, n'a pas caché sa fierté de voir Mme Fréchette lancer sa campagne dans sa circonscription. Elle parle d'une marque de confiance, et d'une collaboration étroite sur plusieurs dossiers régionaux depuis trois ans, notamment en matière de développement économique. « J'ai consulté la population avant de lui accorder mon appui. Plusieurs citoyens placent beaucoup d'espoir en Christine Fréchette. C'est une femme de tête, capable de rassembler et d'incarner un leadership féminin. »

Mathieu Rivest

Interrogée sur la position du député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, qui a choisi d'appuyer les deux candidats, même si Mme Fréchette et M. Drainville ont des visions diamétralement opposées sur plusieurs sujets, elle mentionne en souriant qu'il s'agit au moins d'un demi-appui. « C'est à lui de voir. Il va peut-être évoluer dans sa réflexion aussi au fil des prochaines semaines. »



Christine Fréchette et la ministre Amélie Dionne. Photo : Marc Larouche

L'ASSOCIATION DES AMPUTÉS DE GUERRE Envoi annuel des plaques porte-clés à Saint-Pascal

L'Association des Amputés de guerre a entamé l'envoi de ses plaques porte-clés 2026 aux résidents de Saint-Pascal.

Trixie Bucumi, âgée de six ans, est née sans sa main gauche et est inscrite au Programme pour enfants amputés (Les Vainqueurs) depuis l'âge de six mois. Dans la lettre qui accompagne les plaques porte-clés, ses parents Guy et Nelly expliquent comment l'association a soutenu leur famille. En tant que Vainqueure, Trixie reçoit de l'aide financière pour couvrir le coût de ses membres artificiels, du soutien par les pairs à l'occasion d'événements organisés par le programme Les Vainqueurs, et bien plus encore.

«Le fait de pouvoir échanger avec d'autres parents a été une grande source de soutien et de réconfort. Nous avons compris que notre fille avait un bel avenir devant

elle», affirment Guy et Nelly. «Trixie aime être en présence d'autres enfants qui lui ressemblent, car elle se sent acceptée et comprise. De plus, entendre les jeunes amputés plus âgés parler de leurs réalisations l'encourage à viser haut et à rêver comme n'importe quel enfant de son âge.»

Le Service des plaques porte-clés, qui en est à sa 80^e année d'existence, a été fondé en 1946 par des anciens combattants amputés et est offert gratuitement partout au pays. Il permet de retourner les clés perdues à leurs propriétaires tout en générant des fonds pour les divers programmes de l'association, y compris le programme Les Vainqueurs. À ce jour, il a retourné plus de 1,5 million de trousseaux de clés perdus, et continue de

procurer de l'emploi à des personnes amputées ou vivant avec d'autres handicaps.

Chaque plaque porte-clés est munie d'un numéro à code confidentiel unique. Quiconque trouve un porte-clés n'a qu'à composer le numéro de téléphone sans frais qui figure au dos de la plaque, ou à le déposer dans une boîte aux lettres. Il sera expédié gratuitement à son propriétaire par messagerie.

L'Association des Amputés de guerre ne reçoit aucune subvention gouvernementale. Ses programmes existent grâce au soutien du public envers le Service des plaques porte-clés. Pour en savoir plus ou pour commander des plaques porte-clés, visitez le amputesdeguerre.ca ou composez le 1 800 250-3030.

Source : Association des Amputés de guerre



Trixie bénéficie de l'aide du Programme Les Vainqueurs de l'Association des Amputés de guerre, financé entièrement par des dons citoyens.

GALA RECONNAISSANCE 2026 Et les gagnants sont...

La Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (CCKL), en collaboration avec ses partenaires, a tenu son Gala Reconnaissance 2026 le 31 janvier au Centre Bombardier de La Pocatière. Près de 190 convives étaient réunis pour célébrer l'excellence, l'audace et l'engagement des entreprises et des entrepreneurs des MRC de Kamouraska et de L'Islet.

MARC LAROUCHE

« Cette soirée a permis de souligner le dynamisme du milieu entrepreneurial local, et de mettre en valeur les réussites qui contribuent activement au développement économique et social de nos communautés », note la directrice générale Anne-Christine Charest.

Les lauréats

Dans la catégorie Développement durable, présentée par Invenergy, la Ferme le Pré rieur de Saint-Jean-Port-Joli l'a emporté. Alimentation René Pelletier de La Pocatière a fait de même dans la catégorie Croissance en affaires, présentée par le magazine *Vitalité économique*.

Dans la catégorie Nouvelles pratiques RH, présentée par Desjardins, Structure CD de Saint-Pacôme a mérité les honneurs. Transport Gybélis de Saint-Jean-Port-Joli l'a emporté dans la catégorie Innovation, présentée par Extra Formation. La MRC de Kamouraska a présenté le prix dans la catégorie Relève, mérité par la Ganterie BCL de Saint-Pacôme. La MRC de L'Islet a remis le même prix à Lizotte Solutions de Sainte-Louise.

Denis Leblanc, des Entreprise Denis Leblanc de Saint-Pamphile, a été choisi Personnalité de l'année, un prix présenté par Hydro-Québec.

Bourse jeune entrepreneur-e

Un autre moment marquant de la soirée fut la remise de la deuxième édition de la Bourse jeune entrepreneur-e, présentée en collaboration avec le Centre d'aide aux entreprises Montmagny-L'Islet et la

Société d'aide au développement de la collectivité du Kamouraska.

Créée par la CCKL en 2024, cette initiative vise à soutenir les jeunes entrepreneurs des MRC de Kamouraska et de L'Islet et à les encourager à demeurer en affaires, tout en reconnaissant leur rôle essentiel dans le dynamisme économique de nos communautés. Grâce à la générosité des membres présents lors de la soirée — notamment par les pourboires du vestiaire, versés directement au fonds de la Bourse —, la CCKL a pu annoncer que la Bourse jeune entrepreneur-e sera reconduite en 2027.

La lauréate dans la MRC de Kamouraska est Maggie Caron, de la Clinique auditive Kamouraska de Saint-Pascal. Pour la MRC de L'Islet, Mélanie Brousseau, de Beau Site Création de Saint-Jean-Port-Joli, a été choisie.

Prix Coup de cœur du jury

Le comité a été touché par la candidature d'un jeune entrepreneur qui se démarque, selon l'organisation, par son audace, son engagement, et sa capacité à transformer des défis en occasions de croissance. « À seulement 22 ans, il a modernisé un espace commercial familial pour y développer un service professionnel, innovant, et profondément ancré dans notre région. Son approche numérique, son souci du service humain, et son partenariat avec son entourage font de lui un exemple inspirant pour la relève. Pour sa passion, sa détermination,

et l'impact positif qu'il génère déjà dans notre milieu, la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet a remis son prix Coup de cœur à Israël Saucier, courtier immobilier résidentiel », affirme Mme Charest.

Un dernier moment fort de la soirée fut la remise de la médaille du Député, offerte par le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest. Elle a été remise à Jean Desjardins, président de la Corporation régionale de la Salle André-Gagnon de La Pocatière, en reconnaissance de son engagement exceptionnel et de son travail remarquable au service de la culture et de la communauté. Cette distinction est la plus haute qu'un élu peut remettre à un citoyen et la présidente de la CCKL s'est dite heureuse que le député ait choisi son événement pour remettre cette médaille.

La Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet a félicité les finalistes et les lauréats pour leur contribution remarquable au développement économique régional. Elle a aussi souligné l'appui essentiel des partenaires et collaborateurs du Gala à la réussite de cet événement.

Affirmant sa fidélité à ses valeurs, la CCKL a organisé un événement à faible impact environnemental. Diverses mesures ont été mises en place afin de réduire au maximum les déchets, notamment par une meilleure gestion des matières résiduelles. Les convives étaient également invités à repartir avec les restes de leur repas, contribuant ainsi à réduire le gaspillage alimentaire. Ces actions concrètes s'inscrivent dans une volonté de faire du Gala Reconnaissance un événement plus écoresponsable.



La directrice générale de la CCKL, Anne-Christine Charest, ainsi que son président Frédéric Léonard. Photos : Courtoisie



Une foule importante a assisté à l'événement.



Le gala est l'événement de prestige annuel de la CCKL.

MONTMAGNY-L'ISLET

Des travailleurs de rue au cœur des 28 municipalités du territoire

La Corporation de développement communautaire (CDC) de Montmagny-L'Islet souhaite mettre en lumière le rôle essentiel de ses deux travailleurs de rue territoriaux 0-100 ans, qui interviennent auprès de la population des 28 municipalités, couvrant les MRC de Montmagny et de L'Islet.

JOSÉ D. SOUCY

Dans un contexte marqué par une crise sociale, une hausse des besoins, et les épisodes de grand froid, leur présence sur le terrain demeure plus pertinente que jamais. Leur travail consiste à aller directement à la rencontre des personnes dans leur milieu de vie afin d'offrir écoute, soutien, information et orientation vers les ressources appropriées, en complément des services déjà en place.

La CDC précise que ses interventions s'inscrivent dans un cadre reconnu. En tant

que membre de l'ATRUEQ (Association des travailleuses et travailleurs de rue du Québec), elle bénéficie d'un accès à la formation continue ainsi que d'une supervision clinique, renforçant la qualité et l'encadrement des pratiques. «Le travail de rue territorial s'inscrit en complémentarité avec les services déjà en place et les travailleurs de milieu et de proximité, ce qui permet un meilleur arrimage des services sur le territoire», souligne Guy Drouin, codirection à la CDC.

Une approche basée sur la confiance

Le travail de rue repose sur des valeurs fondamentales : volontariat, confidentialité, respect et non-jugement. L'objectif est de bâtir un lien de confiance durable, notamment auprès de personnes en situation de vulnérabilité, afin de faciliter l'accès à l'aide existante et réduire l'isolement.

Les deux travailleurs de rue territoriaux de la CDC possèdent une expérience diversifiée. Zach, diplômé en technique de travail social, a œuvré comme intervenant de rue en unité mobile et en centre de jour en itinérance, notamment à Longueuil, en plus de cumuler trois années d'expérience au sein de la CDC. David, formé en intervention et en travail de rue, a travaillé notamment dans une maison des jeunes, développant une expertise auprès des jeunes et des populations à risque.

Ces travailleurs de rue sillonnent le territoire afin de compléter les services existants, et servir de pont entre les personnes et les ressources communautaires, institutionnelles ou municipales.

Comment les joindre

En raison d'un horaire atypique et de la grandeur du territoire, la CDC indique que la meilleure façon de joindre les travailleurs de rue est de passer par leur page Facebook Travail de Rue Zach et Travailleur De Rue David, ou par téléphone, Zach : 418 234-5910 ; David : 418 508-6170.

Un projet pilote

pour mieux arrimer les services

Afin de renforcer la collaboration sur le terrain, la CDC a également mis sur pied une cellule de codéveloppement professionnel réunissant travailleurs de rue, travailleurs de milieu et intervenants de proximité. Ce projet vise à améliorer la concertation, développer les compétences, et assurer un meilleur arrimage des services au bénéfice de la population.



David Cloutier et Zachary Dubé. Photo : Courtoisie

PRO STORE
ENR

- TOILES : SOLAIRES, ALTERNÉES, OPAQUES, MOTORISÉES
- VERTICAUX
- RÉPARATION

Service à domicile

Claude Fortin, prop. 418 241-8800

LE BON MOT

de la semaine

Par Gilles Lévesque

Voilier : navire à voiles.

Volée : groupe d'oiseaux qui voyagent dans le ciel.

06-26

Nos professionnels

IMPÔTS 2025

Benoit Alexandre
Impôts des particuliers
418 852-1040
alex.beno1@outlook.com

0421E0526

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER



0050R0624

IMPÔTS

Pour un travail de qualité

Claude Rousseau
Impôts des particuliers
581 676-1040

0184E0226

Lise Drolet

Thérapeute
en relation d'aide
complémentaire

Accompagnement

Deuil | Perte d'autonomie
Cheminement personnel
Adaptation aux changements
Gestion de stress | Perte de poids
581 306-1962 | baichaha@outlook.com

0292H2424



Coiffure
Expression
1992 Enr.
Service et beauté
Ginette Landry, prop.
282, Principale Est, Sainte-Hélène
418 492-9236

1219H0724

Piédestal

Soins podologiques
Bas de compression

Nathalie Soucy
Infirmière en podologie
418.860.1283

Soins de pieds en cabinet
1210, boul. Desrochers
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0

www.piedestal.ca

8044H0624

HÔPITAL DE LA POCATIÈRE

Rupture de services au laboratoire

Une rupture temporaire de services est survenue dans la nuit du 30 au 31 janvier au laboratoire de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, en raison d'une absence imprévue de dernière minute au sein du personnel. Les services ont été interrompus entre minuit et 6 h 30.

MARC LAROUCHE

Selon Gilles Turmel, responsable des communications au CISSS du Bas-Saint-Laurent, cette situation s'est produite dans un contexte bien précis. « La personne qui devait prendre le relais ne s'est pas présentée, et celle qui aurait pu la remplacer terminait déjà un temps

supplémentaire. Ce n'était donc pas une option », explique-t-il. Devant l'impossibilité de trouver une relève immédiate, l'établissement a dû déclarer une rupture de services, une décision qualifiée de « vraiment pas idéale ».

Dès la confirmation de la rupture, des corridors de services ont été activés, comme c'est le cas lors d'enjeux similaires, notamment en obstétrique. « Toutes les équipes sont informées, incluant les ambulanciers. Advenant un accouchement ou une situation urgente, les patients auraient été immédiatement redirigés vers les établissements hospitaliers de Rivière-du-Loup ou de Montmagny. »

Le même principe s'applique aux services préhospitaliers d'urgence. Les ambulances avaient été avisées de la rupture, et si un accident grave ou une urgence majeure étaient survenus durant la nuit, les usagers auraient été transportés vers un autre centre hospitalier disposant des services requis.

« Heureusement, aucun accouchement n'était prévu durant cette plage horaire, et aucune activité n'a eu lieu au bloc opératoire. Il ne s'est rien passé cette nuit-là. On n'a pas eu à gérer d'événement critique », souligne M. Turmel.

Le CISSS rappelle que ces mécanismes de réorganisation sont prévus pour assurer la sécurité de la population lorsqu'une rupture survient, même si ce type de situation demeure exceptionnel et non souhaitable.

Une situation inacceptable

Pour la Dre Marie-Ève Oreilly-Fromentin de La Pocatière, la situation est très déplorable, d'autant plus qu'elle ne découlait ni d'un manque de médecins ni d'un manque d'infirmières, mais bien de l'absence d'un technicien de laboratoire.

Pour la médecin, l'enjeu est loin d'être banal. Un hôpital, dit-elle, ne peut tout simplement pas fonctionner sans laboratoire. « Le problème majeur, c'est l'accès au sang. S'il arrive un patient qui saigne abondamment, et qu'on a besoin de faire une transfusion, c'est impossible sans le laboratoire », explique-t-elle.

Elle reconnaît le contexte exceptionnel évoqué par le CISSS du Bas-Saint-Laurent, soit l'absence imprévue d'un employé, et l'impossibilité de demander au technicien déjà à l'horaire, après 16 heures de travail consécutives, de prolonger encore son quart. « On ne peut pas demander à quelqu'un de faire 24 heures de suite, ça, je le comprends très bien », souligne-t-elle.

Toutefois, la Dre Oreilly-Fromentin

déplore l'absence d'un plan B. À son avis, aucune solution de rechange n'avait été prévue pour pallier une situation aussi critique. « Il n'y avait pas de garde en disponibilité à la maison, quelqu'un qui aurait pu être appelé en cas d'urgence. C'est ça qui est problématique », dit-elle.

Elle précise que pour certaines analyses de base, les infirmières à l'urgence peuvent se débrouiller avec les moyens disponibles. Mais l'accès à la banque de sang demeure un point de rupture majeur. « C'est vraiment là qu'il y avait un trou de service », affirme-t-elle.

Même si l'urgence est demeurée ouverte durant la nuit, la capacité réelle de soigner des cas sérieux était limitée. « On ne pouvait pas fermer l'urgence, mais toute personne qui se serait présentée avec un problème le moins important aurait fort probablement dû être transférée dans un autre centre hospitalier », explique la médecin, ajoutant que cela aurait inévitablement entraîné des délais supplémentaires.

La Dre Oreilly-Fromentin reconnaît que la mise en place d'une garde en disponibilité entraîne des coûts pour le réseau. Toutefois, elle estime que ces frais auraient été moindres que ceux associés à un transfert interhospitalier. « On fait parfois des économies en se disant qu'il n'arrivera rien. Là, on a été chanceux. Mais on ne peut pas toujours fonctionner en espérant qu'il n'arrive rien », conclut-elle, appelant à une meilleure planification pour éviter que ce type de situation se reproduise.

Devenez bénévole

Mettez en valeur vos talents en :

- collecte de fonds
- soutien
- prévention

418 683-8666 | cancer.ca



Société
canadienne
du cancer

LES **ARTS DE LA SCÈNE** en collaboration avec **Le Placoteux** L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

vous présentent

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS
THÉÂTRE



Présentée pour la première fois au Québec, cette pièce de théâtre tirée du chef-d'œuvre incontournable d'Agatha Christie vous tiendra en haleine jusqu'au dénouement final.

Embarquez à bord du mythique Orient-Express, reliant Istanbul à Calais et rencontrez Hercule Poirot. 10 comédiens sur scène dont Louis-Olivier Mauffette, Sophie Paradis, Christine Lamer et Renaud Paradis.

Dimanche 15 février 2026 – 16 h salle Edwin-Bélanger



ADLS.CA | 418 241-5799





La Dre Marie-Ève Oreilly-Fromentin trouve cette rupture de service déplorable.
Photo : Archives Le Placoteux

Jean Desjardins à l'honneur

Jean Desjardins ne s'y attendait pas. Devant près de 200 convives réunis au Gala Reconnaissance 2026 de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet, le président de la Corporation régionale de la Salle André-Gagnon a été appelé sur scène, surpris, pour recevoir la médaille du Député. Une reconnaissance remise par le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, qui vient souligner plus de trois décennies d'engagement au service de la collectivité kamouraskoise.

MARC LAROUCHE

La distinction vient consacrer un parcours marqué par une implication constante dans les sphères municipale, culturelle, éducative et communautaire. Ancien maire de Saint-Denis-De La Bouteillerie, ex-président du Centre de santé et de services sociaux du Kamouraska, membre fondateur de la Corporation pour le maintien des lieux

historiques de Saint-Denis, administrateur au Cégep de La Pocatière, au Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation, à l'École Destroismaisons musique et danse et chez Ruralys, Jean Desjardins est surtout associé, depuis près de vingt ans, à la Salle André-Gagnon.

Il y siège depuis 2005. Il en assume la présidence depuis 2008. Mais au-delà

des titres, c'est la constance du geste et la profondeur de l'engagement qui ont été saluées. Une implication qui, au cours de la dernière année et demie, a pris la forme d'un chantier colossal : la réfection et l'agrandissement de la Salle André-Gagnon.

Ce projet majeur, évalué à 8,3 M\$, n'est pas né du jour au lendemain. Ses racines remontent à 2015, lorsque les administrateurs de la Corporation ont dû se rendre à l'évidence : les infrastructures vieillissantes ne répondaient plus aux besoins des artistes professionnels ni à ceux du public. Avec l'accord du Cégep de La Pocatière, partenaire incontournable, une vaste réflexion s'est amorcée. Jean Desjardins, ingénieur de profession, a alors pris la tête du comité chargé de repenser l'avenir de cette salle devenue centenaire en 2022.

Un projet mobilisateur

Au fil des années, le projet a grandi, s'est précisé, s'est structuré. Une campagne de financement, menée par Mathieu Rivest, a permis de mobiliser le milieu et de récolter plus de 1,2 M\$. À cette contribution s'ajoutent celles du ministère de la Culture et des Communications, à hauteur de 650 900 \$, et de Patrimoine canadien,

pour 1,3 M\$, complétant le montage financier.

Pour Jean Desjardins, cette transformation dépasse largement une simple modernisation d'infrastructure. Il s'agit d'un véritable legs. Prévue pour le printemps 2026, la livraison de la nouvelle Salle André-Gagnon marque la dernière grande implication de celui qui a annoncé son intention de quitter ses fonctions à la fin de son mandat actuel. Un moment charnière, choisi avec justesse pour souligner son apport, accueilli avec l'humilité qui le caractérise.

Dans son discours de remerciement, Jean Desjardins a rappelé la portée collective du projet. Il a souligné la patience exigée par ce long processus, tout en insistant sur le résultat à venir : une infrastructure culturelle d'envergure, rare pour une région de cette taille, appelée à devenir un lieu de rassemblement et de fierté. Il a invité la population à s'approprier ce nouveau lieu, à l'habiter, à le faire vivre.

À la reconnaissance officielle du député se sont jointes celles des employés et des administrateurs de la Corporation régionale de la Salle André-Gagnon. Tous ont tenu à saluer un homme pour qui le mot engagement n'a jamais été un slogan, mais une pratique quotidienne.



La directrice générale de la CCKL et son président entourent Jean Desjardins et Mathieu Rivest. Photo : Courtoisie

Inquiétude concernant le sort des urgences

Même si Christine Fréchette, candidate à la succession de François Legault, a affirmé qu'aucune urgence ne fermerait, l'inquiétude est tout de même grandissante chez les aînés du Bas-Saint-Laurent quant au sort réservé aux urgences de Trois-Pistoles et de Pohénégamook.

MARC LAROUCHE

La FADOQ du Bas-Saint-Laurent, porte-parole des personnes de 50 ans et plus, dit recevoir des témoignages préoccupants. Certains aînés vont jusqu'à remettre en question leur capacité de rester dans leur milieu de vie, par crainte de ne plus pouvoir accéder rapidement à des soins d'urgence. C'est dire que même en l'absence d'annonce officielle de fermeture ou de réduction des heures de service, le climat actuel alimente l'anxiété, et fait craindre pour la sécurité des citoyens.

« Quand des aînés commencent à envisager de quitter leur milieu de vie par crainte de ne plus avoir accès à une urgence, c'est un signal d'alarme majeur », souligne l'organisme. Au-delà de

l'organisation des soins, c'est le sentiment de sécurité qui est ébranlé. La FADOQ affirme que toute réduction des services d'urgence aurait des impacts humains importants, mais aussi des conséquences territoriales, en accélérant la dévitalisation de communautés déjà fragilisées par le vieillissement de la population et l'éloignement géographique.

« Les services d'urgence ne sont pas un luxe. Pour les personnes de 50 ans et plus, ils sont essentiels. Être à l'écoute des aînés, c'est aussi protéger la vitalité de nos communautés », conclut la directrice régionale Mireille Dubé. Des gens de municipalités de l'est de la MRC de Kamouraska fréquentent l'urgence de Pohénégamook.

Les trois RÉSIDENCES DUPUIS Kamouraska – L'Islet solidement implantées dans votre milieu de vie vous offrent de vivre agréablement en RPA.

Il vous sera offert personnellement :

- Une nourriture excellente
- Des soins d'assistance à la personne de qualité
- Une propreté et une sécurité de premier ordre
- Une vie en collectivité très agréable, fini la solitude!

Nous vous offrons la possibilité de venir nous visiter et de réserver une place de votre choix parmi une de nos résidences. Vous pouvez aussi faire une visite virtuelle en consultant sur le WEB (Facebook) « Résidence Dupuis ». Il ne nous reste que quelques unités de disponibles, faite que ce soit la vôtre.

**144, rue Labbé
L'ISLET
Téléphone : 418 247-7971**

**514, boulevard Nilus-Leclerc
SAINT-EUGÈNE
Téléphone : 418 607-0521**

**526, boulevard Hébert
SAINT-PASCAL DE KAMOURASKA
Téléphone : 418 492-9456**

N.B. Nous acceptons les autonomes et les semi-autonomes, notre spécialité.

La Direction



COURSE À LA CHEFFERIE DE LA CAQ

Mathieu Rivest ne prend pas position... pour l'instant

Dans la course à la chefferie de la Coalition avenir Québec, qui oppose Christine Fréchette et Bernard Drainville, le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest appelle à un processus axé sur les idées et les enjeux régionaux, tout en indiquant qu'il ne prendra pas officiellement position pour le moment. Il affirme toutefois qu'il appuiera financièrement, à parts égales, les deux candidats, et que son appui public pour l'un des deux sera annoncé d'ici la fin de l'exercice.

JOSÉ D. SOUCY

Dans une déclaration transmise récemment, M. Rivest soutient vouloir aborder cette période «avec responsabilité, engagement et ouverture», soulignant que la course doit être avant tout «un débat d'idées, de priorités et de vision pour le Québec».

Dans cet esprit, le député a annoncé qu'il entend appuyer financièrement les deux candidats à la chefferie, afin de contribuer à un exercice démocratique

qu'il souhaite «sain et équitable». Il dit poser ce geste sans favoritisme, précisément pour soutenir un débat respectueux centré sur les propositions.

Il attend les débats avant de trancher

Mathieu Rivest explique qu'il souhaite d'abord écouter attentivement les propositions mises de l'avant, notamment lors des débats prévus au cours de la campagne. Deux débats doivent avoir lieu, l'un à Québec et l'autre à Montréal.

Ce n'est qu'après ces rendez-vous qu'il compte être en mesure de se positionner, en tenant compte des enjeux et des valeurs qui touchent directement la Côte-du-Sud et les régions. «Mon choix reflétera d'ailleurs le regard de notre milieu», indique-t-il, ajoutant qu'il veut entendre les préoccupations de la population, et agir avec un leadership rassembleur.

Priorités régionales :**économie, services, identité**

Le député local affirme que les régions doivent occuper une place centrale dans la course. Il cite notamment l'importance de parler de développement économique, de la vitalité des entreprises

et des PME, de l'accès aux services en région, ainsi que des enjeux liés à la culture, à la langue française et à la protection de l'identité québécoise.

Mathieu Rivest conclut en saluant les deux candidats, Mme Fréchette et M. Drainville, et en promettant qu'il offrira sa collaboration au gagnant lorsque les membres auront tranché. Son appui public sera par ailleurs annoncé «d'ici la fin de la course», précise-t-il. Il invite également les citoyens à devenir membres de la CAQ afin de pouvoir voter, estimant que leur engagement peut faire la différence dans le choix du futur chef.



Après *Splendide Islande* et *Ma Gaspésie*, le cinéaste gaspésien Tommy Ferlatte revient avec son projet le plus ambitieux : *Norvège - Pays du bonheur*, un long métrage documentaire lumineux, audacieux et profondément humain. Récompensé par une douzaine de prix internationaux, Tommy nous entraîne cette fois au cœur d'un pays qui fascine autant par sa beauté brute que par la sérénité de son peuple.

Une quête du bonheur nordique

La Norvège n'est pas seulement un décor de carte postale. C'est un territoire où la nature dicte le rythme de la vie, où les montagnes, les fjords et les aurores boréales façonnent une philosophie du bonheur simple et sincère.

À travers son regard curieux et son humour bien dosé, Tommy cherche à comprendre ce qui rend les Norvégiens si heureux. Leur rapport à la nature, leurs traditions, leur sens de la communauté... tout semble contribuer à un mode de vie équilibré, sain et résilient.

De l'Arctique à Oslo : une aventure totale

Des paysages lunaires du Svalbard aux confins des îles Lofoten, jusqu'à la capitale Oslo, vibrante et moderne, Tommy sillonne la Norvège dans un *road trip* inoubliable.

Il court des marathons dans des conditions extrêmes, se frotte à l'eau glaciale des fjords, teste les saunas nordiques, déguste les fameuses gaufres locales, et s'immerge dans la culture viking toujours bien vivante dans l'imaginaire du pays.

Entre humour, contemplation et dépassement de soi, chaque étape devient une expérience sensorielle et humaine : la lumière du soleil de minuit, le silence des montagnes, la chaleur d'un sauna après une baignade glacée...

Un pays de contrastes et d'émotions

La Norvège, c'est le pays des extrêmes : un territoire immense où la nature règne encore en maître, mais où l'humain a su trouver sa place avec respect, ou presque. On y croise des routes spectaculaires suspendues au-dessus

des fjords, des villages de pêcheurs accrochés à la mer, et des traditions ancestrales qui cohabitent harmonieusement avec un design contemporain et des valeurs de durabilité.

À travers des images à couper le souffle et des anecdotes savoureuses, le film montre une Norvège à la fois sauvage, raffinée et profondément inspirante.

Les Vikings et l'art de la résilience

Tommy redécouvre aussi l'héritage viking, longtemps méconnu. Il rencontre des passionnés qui font revivre cette époque avec fierté, costumes et reconstitutions à l'appui.

Ce retour aux racines, explique-t-il, en dit long sur l'identité norvégienne : un peuple forgé par les éléments, qui a appris à transformer la rudesse en force, et l'isolement en bonheur collectif.

Vivre la Norvège, pas seulement la visiter

À travers cette aventure nordique, Tommy nous rappelle qu'un voyage, ce n'est pas seulement une succession de lieux, mais une façon de se reconnecter à l'essentiel.

Il partage des conseils pratiques pour les futurs voyageurs : privilégier juin pour profiter du soleil de minuit, opter pour un *campervan* pour explorer librement grâce au droit d'accès à la nature, et surtout, oser plonger dans un fjord, même à 7 °C — parce que certaines expériences doivent se vivre.

Alors, êtes-vous prêts à vivre la Norvège autrement ?

Consultez l'horaire du cinéma le plus près de chez vous sur <https://lesaventuriersvoyageurs.com/portfolio/norvege-tommy/>.



Bernard Drainville et Christine Fréchette. Photo : Courtoisie

VOTRE COUP DE CŒUR de la semaine

Le Club Lions remet 1917 \$ pour une cabane de marqueur à Sainte-Perpétue

Le 13 janvier dernier, le Club Lions, en collaboration avec les organisateurs du party de fin de saison (baseball et dek hockey), a remis à la Municipalité de Sainte-Perpétue un montant de 1917 \$, qui servira à la construction d'une cabane de marqueur destinée à ces deux sports.

Sur la photo, de gauche à droite : les Lions Mélanie Poitras, Claudine Fortin et Richard Bernier, le maire Daniel Robichaud, le Lion président Samuel Bernier, les conseillers Guy Joncas et Rémi Bourgault, ainsi que les Lions Gérald Dumas et Colette Cloutier.



Photo : Lion Caroline St-Pierre

CAHIER DÉTACHABLE À CONSERVER

ZONE circulaires

Nous couvrons
100%
des foyers des
MRC de
Kamouraska
et de l'Islet

Le **Placoteux**

Publiez et distribuez vos circulaires au meilleur prix!

19 601 EXEMPLAIRES

Pour plus d'information : Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com

C'est PAYANT

d'être membre de



Gens D'AFFAIRES
DE SAINT-PASCAL

 @gensdaffairesdesaintpascal

C'EST PLUS DE 10 000\$

en argent Place Saint-Pascal injecté chez les membres au cours de la dernière année

006610526

Vous aimeriez devenir membre GRATUITEMENT?

Louis Turbide au
418 492-2706 poste 105
direction@leplacoteux.com



Se procurer de l'argent de l'Association des gens d'affaires de Saint-Pascal encourage l'achat local. Il s'agit d'une belle idée cadeau autant pour les employeurs que pour la famille et les amis.

Plus de 60 marchands de Saint-Pascal acceptent l'argent de l'Association. Les marchands participants affichent le logo de l'Association dans leurs vitrines.

L'argent est en vente au bureau du Journal Le Placoteux au 409, rue Taché, Saint-Pascal.

Encouragez l'achat local en vous procurant de l'argent de l'Association des gens d'affaires de Saint-Pascal!



EN VIGUEUR DU 2 AU 28 FÉVRIER 2026

RABAIS 50\$

179⁹⁹

Prix sugg.: 229,99
**PELLE À NEIGE
SANS FIL 20V
MAX 10 PO
(OUTIL SEULEMENT)**
DXSVXA2016-002



RABAIS 80\$

199⁹⁹

Prix sugg.: 279,99
**TRONÇONNEUSE COMPACTE
SANS FIL 20V MAX 12 PO (OUTIL SEUL)**
DCCS621B



RABAIS 100\$

799⁹⁹

Prix sugg.: 899,99
**RABOTEUSE
D'ÉPAISSEUR
À 3 LAMES ET
2 VITESSES DE 13 PO**
DW735XCAN



RABAIS 30\$

519⁹⁹

Prix sugg.: 549,99
**SCIE À
ONGLETS
RADIALE
À DOUBLE
BISEAU
DE 12 PO**
DW779



RABAIS 50\$

179⁹⁹

Prix sugg.: 229,99
**SOUFFLEUR PORTATIF SANS FIL
SANS BALAIS 20V MAX XR (OUTIL SEUL)**
DCBL722B



BAS PRIX

172⁹⁹
/POUR 2

2 BATTERIES 20V 5AH
DC205B (X2)



RABAIS 30\$

389⁹⁹

Prix sugg.: 419,99
**SCIE DE TABLE
PORTABLE COMPACTE
DE CHANTIER 15A 8-1/4 PO**
DWE7485



RABAIS 100\$

219⁹⁹
/POUR 2

Prix sugg.: 319,98
**2 CRICS DE
CONSTRUCTION
TOUGHSERIES**
DWHT83550 (X2)



RABAIS 20\$

129⁹⁹

Prix sugg.: 149,99
**SCIE CIRCULAIRE
20V MAX 6-1/2 PO
(OUTIL SEULEMENT)**
DCS391B



Avis aux clients: Les prix affichés sont en vigueur du 2 février au 28 février 2026 seulement à votre Centre de rénovation Camille Dumais Inc. Lors de la préparation de cette circulaire, des erreurs ont pu se glisser. Si tel est le cas, la clientèle en sera avisée par un avis écrit affiché dans le magasin. L'offre est valable jusqu'à l'épuisement des stocks et nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Taxes non comprises dans les prix. Ces prix sont «Payez et emportez».

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec)
418 492-2347 option 3

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche | Service entrepreneur
8h à 17h30 | 8h à 20h | 8h à 18h | 8h à 16h | Fermé | En semaine dès 7h30

Dû à la situation incertaine chez Postes Canada, notre prochaine édition sera disponible dans ces points de dépôt :

Abonnez-vous à notre infolettre pour ne rien manquer au cours des prochaines semaines



MRC DE KAMOURASKA

KAMOURASKA

– Poissonnerie Lauzier

LA POCATIÈRE

– Canadian Tire
– Centre d'achat La Pocatière
– Esso La Pocatière, route 132
– Librairie L'Option
– Marché du Quartier
– Métro Lebel
– Résidence Les Bâisseurs
– Ville La Pocatière

- Centre Bombardier
- Réception de l'Hôtel-de-Ville
- Bibliothèque

MONT-CARMEL

– Bureau municipal
– Épicerie Chez Daniel

RIVIÈRE-OUELLE

– Bureau municipal

SAINT-ALEXANDRE

– Bureau municipal
– Épicerie du Coin Marché Richelieu
– Familiprix
– Magasin Marcel Thériault

SAINT-ANDRÉ

– Bureau municipal

SAINT-BRUNO

– Bureau municipal

SAINT-DENIS

– Bureau municipal
– Maison de Jean-Baptiste

SAINT-GABRIEL

– Dans la boîte aux livres
située au bureau municipal

SAINT-GERMAIN

– Bibliothèque municipale

SAINT-JOSEPH

– Bureau municipal

SAINT-ONÉSIME

– Bureau municipal
– Dépanneur Jimbo

SAINT-PACÔME

– Bureau municipal
– Boucherie Gaston Dubé
– Épicerie Gilbert Royer

SAINT-PASCAL

– Bureau du Journal
– Camille Dumais
– Centre sportif
– Filgo, dépanneur
– Korvette
– Lunik
– Maxi
– La salopette et l'aventurier
– Resto de la Montagne 2.0

SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

– Alimentation Lucien Dubé
– Bureau municipal
– Pétro Canada

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

– Bureau municipal

SAINTE-HÉLÈNE

– Bureau municipal
– Épicerie Charest

MRC DE L'ISLET

L'ISLET

– Bureau municipal
– Municipalité (3 bibliothèques)
– Marché Aubonne (Bonisoir)

SAINT-ADALBERT

– Bureau municipal

SAINT-AUBERT

– Bureau municipal
– Marché Richelieu

SAINT-CYRILLE

– Bureau municipal

SAINT-DAMASE

– Bureau municipal

SAINT-JEAN-PORT-JOLI

– Bijouterie Jean
– Centre de services Desjardins
– Coop La Paix

SAINT-MARCEL

– Alimentation Blanchet
– Bureau municipal

SAINT-OMER

– Bureau municipal

SAINT-PAMPHILE

– Bureau municipal
– Dépanneur le 550 halte
Multiservices (Boni soir)
– Marché Tradition

SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

– Bureau municipal
– Dépanneur Shell
– Marché des Aulnaies

SAINTE-FÉLICITÉ

– Bureau municipal

SAINTE-LOUISE

– Bureau municipal
– Marché aux Caissons

SAINTE-PERPÉTUE

– Bureau municipal
– Marché Tradition

TOURVILLE

– Bureau municipal
– Dépanneur H&R Gaulin

Le **Placoteux**

La colocation autorisée dans tous les logements à loyer modique au Québec

Le gouvernement du Québec annonce l'entrée en vigueur, le 19 février prochain, du règlement modifiant le *Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique*. Les ajustements apportés visent à optimiser l'occupation de ces logements et à en améliorer l'accessibilité, dans un contexte de forte pression sur le parc de logements sociaux.

La colocation sera désormais permise dans l'ensemble des logements à loyer modique, y compris ceux destinés aux familles. Par exemple, deux amis pourront déposer une demande commune afin de vivre en colocation, au même titre qu'un couple. Jusqu'à présent, la colocation était limitée à certaines situations particulières, notamment en présence d'un proche aidant, ou dans des logements destinés à des clientèles spécifiques. Cette mesure permettra ainsi de loger un plus grand nombre de personnes tout en réduisant le nombre de logements sous-occupés ou vacants.

Précisons que la Société d'habitation du Québec (SHQ) diffusera prochainement des modalités administratives afin de soutenir les organismes dans l'application de cette nouvelle mesure. « Lutter contre la crise du logement nécessite d'agir sur plusieurs fronts à la fois. Dans le cas présent, les modifications que nous apportons au *Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique* permettront une meilleure adéquation entre la

composition des ménages et la typologie des logements disponibles. En élargissant le concept de colocation à l'ensemble des logements à loyer modique, nous posons un geste attendu qui améliorera la qualité de vie de plusieurs ménages, et optimisera la gestion du parc immobilier », a déclaré Caroline Proulx, ministre responsable de l'Habitation et ministre responsable de la Condition féminine.

Faits saillants

Le *Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique* encadre l'attribution des logements financés par le Programme de logement sans but lucratif (volets public et privé), le Programme de supplément au loyer Québec, ainsi que le Programme de supplément au loyer découlant des ententes Canada-Québec sur l'habitation sociale. Ces programmes soutiennent actuellement plus de 114 340 ménages à faible revenu en leur permettant d'accéder à un logement dont le loyer équivaut à 25 % de leur revenu, en plus de certaines charges.

Par ailleurs, le règlement modifié prévoit notamment le remplacement de la notion de victime de violence conjugale par celle de victime de violence familiale, incluant la violence conjugale; la possibilité pour les demandeurs de présenter une attestation provenant d'un centre d'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles, afin de démontrer une telle situation; ainsi que l'allongement à 30 jours du délai pour déposer une demande prioritaire à la suite d'un sinistre, ou lorsqu'un logement est déclaré impropre à l'habitation par une municipalité.

Rappelons que la SHQ œuvre à répondre aux besoins en habitation des Québécois, notamment par l'accroissement, sur l'ensemble du territoire, de l'offre de logements destinés aux personnes à revenu faible ou modeste, et à celles ayant des besoins particuliers. Elle soutient également ses partenaires en matière de construction et de rénovation, de gestion immobilière, ainsi que d'adaptation de domiciles, et offre de l'aide financière directe à des ménages à faible revenu pour le paiement de leur loyer. (JDS)



Photo : Éducaloi

CONSOMMEZ PRÈS DE CHEZ VOUS



Soutenez l'économie locale...
de votre assiette
à votre journal!

News Media Canada
Médias d'Info Canada



9996M175

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de
**Norbert
Spehner**



06-26

LE MYSTÈRE DE LA DISPARUE DE CAMP HILL

Sous l'œil des voisins de l'écrivain australien Christian White est un petit chef-d'œuvre de suspense qui est aussi ma première belle surprise de l'année.

Hiver 1989. Tracie Reed, une adolescente de la banlieue idyllique de Camp Hill disparaît. Pour les autorités, il s'agit d'une fugue, mais la découverte d'indices trouvés dans une forêt dense proche des résidences semble raconter une histoire autrement plus sinistre. Malgré cela, les autorités ne sont pas convaincues...

C'est alors que Tom Witter, un prof du lycée, dont Tracie était une des meilleures élèves, prend les choses en main à l'aide d'Owen, le père de la jeune fille. En se basant sur les indices étranges trouvés dans la forêt, et sur les témoignages troublants des fils de Tom, ils sont convaincus que Sean Fryman, un ado « gothique » qui écoute du heavy métal et s'adonne à des rituels sataniques, est la clé de la disparition de Tracie. Sa « différence » inquiète, et il est le suspect idéal. Quand les deux hommes font part de leurs soupçons au groupe de surveillance du quartier, les esprits s'enflamment, et cette banlieue paisible qui succombe à la paranoïa va basculer dans la tragédie: le moment est venu de régler des comptes, de déterrer les secrets honteux de cette communauté a priori sans histoire, et de passer à l'acte...

La première partie commence par une mise en situation plutôt lente, mais jamais ennuyeuse, alors que la table est mise pour la mise à feu des nombreux drames qui vont suivre...

La deuxième partie, absolument prenante, est un exemple parfait de récit à suspense. Elle commence quand Tom et Owen se rendent chez Sean pour lui poser quelques questions gênantes. Dès lors, l'action déboule de manière dramatique, avec un enchaînement captivant d'événements surprenants, de révélations juteuses, et de rebondissements inattendus qui ne prendront vraiment fin qu'à la toute dernière page, avec un ultime revirement de situation plutôt génial !



Le récit est écrit dans un style fluide, cinématographique, riche en dialogues, tout cela au service d'une intrigue étonnante, où suspense soutenu et psychologie font bon ménage. Bref, une histoire comme on les aime, difficile à lâcher...

Christian White, SOUS L'ŒIL DES VOISINS, Paris, Albin Michel, 2025, 352 pages



Avis de décès

Yves Tardif (1954-2026)

Sainte-Hélène-de-Kamouraska

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 31 janvier 2026 est décédé à l'âge de 71 ans et 4 mois M. Yves Tardif, époux de Mme Ginette Landry; fils de Mme Jeanne Mance Bastille et de feu M. Josaphat Tardif. Il demeurerait à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 14 février 2026 dès 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h, au salon de Saint-Pascal.

Il laisse dans le deuil son épouse, Ginette Landry; sa mère, Jeanne-Mance Bastille (feu Josaphat Tardif); les enfants de son épouse : Gabriel et Sabrina Lévesque. Il était le beau-frère de : Denise (Gilles Dumais), Francine (Jean-Baptiste Jean), feu Jean-Marc (Claudine Bérubé), Michel (Dany Blier), feu Lorraine, feu Francis (Chantal Rousset). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 5151, boul. de l'Assomption, Montréal (Québec) H1T 4A9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Rita Paradis Bossé (1932-2026)

Saint-Pascal

Aux résidences Labrie de Saint-Pascal, le 29 janvier 2026 est décédée à l'âge de 93 ans et 11 mois Mme Rita Paradis, épouse de feu M. Lucien Bossé; fille de feu Mme Alice Pelletier et de feu M. Philippe Paradis. Elle demeurerait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le lundi 9 février 2026 dès 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h au salon, suivie de la mise en niche au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.

Elle était la mère de : feu Michel, Mario. Elle laisse également dans le deuil sa petite-fille, Jessica (Daniel). Elle était la sœur de : feu Jean-Yves, feu Roger (feu Madeleine Carlos), feu Jacqueline (feu Roland Dionne) et de la famille Bossé, la belle-sœur de : feu Lucienne, feu Roland, feu Jean-Paul, feu Robert. Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel des résidences Labrie de Saint-Pascal pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Colin Pelletier (1970-2026)

Saint-Philippe-de-Néri

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière le 23 janvier 2026, est décédé à l'âge de 55 ans et 1 mois M. Colin Pelletier, conjoint de Mme Cindie Soucy; fils de Mme Pauline Bérubé et de feu M. Roland Pelletier. Il demeurerait à Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 13 février 2026 de 19 h à 21 h et le samedi 14 février de 8 h à 10 h 30. Le service religieux sera célébré le jour même à 11 h, en l'église de Saint-Philippe-de-Néri. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil sa conjointe, Cindie Soucy; son fils, Simon. Il était aussi le père de : feu Jocelyn, feu Vincent. Il laisse également dans le deuil sa mère, Pauline Bérubé (feu Roland Pelletier); les enfants de Cindie : William (Alyson Michaud) et Rosalie Ouellet (François Dubé); ses petits-enfants : Ophélie, Mayson; sa sœur et ses frères : Luce, Guylain, Rémi (Josée Michaud); ses beaux-parents : Marise Bossé et Clermond Soucy; son beau-frère et sa belle-sœur : Anick (Gino Labrecque), Adam. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel soignant de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, au Dr Marc-Antoine Tardif, oncologue à Rimouski, à la Dre Claudine Rancourt ainsi qu'au Dr Jean-Félix Laforest pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 ou à la Société canadienne du cancer, 5151, boul. de l'Assomption, Montréal (Québec) H1T 4A9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Me Josée Bélanger

Notaire et conseillère juridique

Médiatrice familiale
accréditée

1208, 6^e Avenue, bureau 202
La Pocatière • 418 856-3474

684110824



Avis de décès

Berthe Lévesque (1943-2026)

Longueuil, autrefois de La Pocatière

À l'hôpital Pierre-Boucher de Longueuil, le 13 janvier 2026, est décédée à l'âge de 82 ans et 5 mois, Mme Berthe Lévesque épouse de feu M. Pierre-Paul Besner. Fille de feu M. Elzéar Lévesque et feu Mme Marcelle Bilodeau, elle demeurerait à Longueuil et autrefois

à La Pocatière, Kamouraska.

Selon les volontés de Mme Lévesque, aucune cérémonie funéraire publique n'aura lieu; une cérémonie privée se tiendra en famille.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Andrée-Anne (David Van-Overstracken) et Bénédicte (Léonie Manseau); ses petits-enfants : Alicia, Justine et Caleb. Elle était la sœur de : Micheline (Guy Bérubé), Guy et Serge (Madeleine Anttil). De la famille Besner, elle était la belle-sœur de : Claude (feu Monique Boudreau), feu André (feu Madeleine Leduc), feu Madeleine, Louise (feu Réjean Benoît), Julienne, Lucie. Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis des famille Lévesque et Besner.

La famille tient à remercier les proches pour leur accompagnement, leur dévouement et les bons soins prodigués à Mme Lévesque.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Messe anniversaire

Rosaire St-Pierre

« Il y a près d'un an, tu parlais doucement.

Par ton goût de vivre, par ta volonté, par ton amour, par ton moral, par ton courage, par ton positif et ta grande sérénité, repose en paix, très cher époux.

Tu nous laisses à tous et à toutes, ces belles valeurs de la vie, le plus bel héritage. Merci... »

À la douce mémoire de Rosaire, une messe anniversaire sera célébrée, en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le dimanche 15 février 2026 à 10 h 30.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous pour cette célébration.

Son épouse bien-aimée Mme Gaétane Lévesque



Remerciements

Jean-Paul Pelletier

Nous remercions du fond du cœur tous ceux et celles qui nous ont témoigné du soutien, après le départ de notre père, Jean-Paul Pelletier, le 11 janvier dernier. Chacun de nous tient à vous remercier personnellement de nous avoir entourés avec tant de bienveillance.

Tous vos messages de sympathie, manifestés de différentes façons, votre présence à nos côtés et vos prières nous ont procuré un grand apaisement. Nous trouvons réconfort en pensant qu'il a maintenant rejoint notre mère, et qu'ils profitent ensemble de la nature qu'ils aimaient tant, sous le regard bienveillant de Dieu.

*Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées*

Bernard Généreux au congrès national du Parti conservateur

Réunis récemment à Calgary, en Alberta, à l'occasion du congrès national du Parti conservateur du Canada, le député Bernard Généreux et quelque 2500 délégués conservateurs venus des quatre coins du pays ont martelé un même message : avec Pierre Poilievre, le parti veut mettre de l'avant des solutions « concrètes » pour rendre le Canada plus abordable, plus sécuritaire et plus autosuffisant.

JOSÉ D. SOUCY

« Après des années de politiques libérales coûteuses, les Canadiens en paient le prix », affirme Bernard Généreux.

Confiance envers le chef

Lors du congrès, le chef de la formation de droite sur la scène fédérale Pierre

Poilievre a obtenu un taux d'approbation de 87,4 % dans le cadre d'un vote de confiance. Ce vote, dit-on, aurait renforcé son leadership après une année difficile où le parti n'est pas parvenu à prendre le pouvoir, tout en perdant deux députés au profit des libéraux.

« La confiance que j'ai envers Pierre Poilievre est complète. Son écoute et son ton sont pour moi des éléments positifs auxquels j'invite les gens à porter attention. L'abordabilité est un problème majeur au Canada, et nous avons les solutions pour y faire face », explique Bernard Généreux.

Inflation alimentaire record, hausse du coût de la vie, crise du logement, criminalité et dépendance, les défis sont bien réels, mais le PCC, affirme le député, est prêt à agir.

Priorités claires et actions immédiates

Les conservateurs, lors de cet exercice, ont réaffirmé leur volonté de transformer l'espoir en résultats concrets, notamment en demandant au gouvernement libéral d'accélérer la mise en œuvre de solutions pratiques pour répondre aux crises actuelles.

Il s'agit essentiellement, selon M. Généreux, « d'éliminer rapidement les taxes cachées et les politiques inflationnistes responsables de la pire hausse du prix des aliments dans le G7 ; de mettre fin

au système de remise en liberté pour les récidivistes violents ; d'accélérer la conclusion d'accords commerciaux et la levée des tarifs afin de protéger l'économie canadienne et les emplois ; d'adopter la Loi sur la souveraineté canadienne pour accélérer les projets énergétiques et soutenir l'investissement au Canada, et ce, tout en renforçant l'autonomie économique du pays. »

Une économie en recul

Les plus récentes données de Statistique Canada, selon le député local, confirment l'urgence d'agir. « Le PIB a reculé de 0,3 %, des milliards de dollars en investissements, dit-il, ont quitté le pays, et des milliers de travailleurs ont perdu leur emploi, notamment dans les secteurs manufacturiers, forestiers et automobiles. »

« Les Canadiens travaillent fort, mais ils s'appauvrissent année après année. La rhétorique libérale ne correspond plus à la réalité sur le terrain. Il est temps de bâtir, de produire, et de redonner de l'espoir aux familles, aux travailleurs et aux régions », a ajouté le député Généreux avant de conclure : « Les conservateurs sont unis, prêts et déterminés à remettre le Canada sur la voie de la prospérité. Parce que, même si certains prétendent que le Canada a atteint son sommet, les Canadiens savent que le meilleur reste à venir. »



Photo : Courtoisie

Bernard Généreux dénonce le « gaspillage de fonds publics » pour le logiciel Cúram

Le député conservateur de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomik-Témiscouata, Bernard Généreux, hausse le ton contre le gouvernement libéral qu'il accuse d'une nouvelle dérive budgétaire majeure, cette fois liée au projet informatique fédéral Cúram. Selon les plus récentes estimations, la modernisation des systèmes servant au versement de prestations sociales pourrait désormais coûter 6,6 milliards \$, soit environ quatre fois plus que le plan initial.

JOSÉ D. SOUCY

Après le fiasco du système de paie Phénix, plusieurs observateurs s'inquiètent de voir le gouvernement fédéral s'engager dans ce qui pourrait devenir un autre chantier technologique aux ratés coûteux, comparable à la saga SAAQcliq au Québec.

Un logiciel au cœur de prestations essentielles

Le logiciel Cúram est utilisé par le gouvernement fédéral pour gérer le versement de diverses prestations, incluant notamment l'assurance-emploi, le régime de pensions fédérales, la sécurité de la vieillesse, ainsi que le supplément de revenu garanti. Des programmes qui touchent directement des centaines de milliers de citoyens. Or, le projet, lancé afin de moderniser des systèmes informatiques jugés désuets, prend une tournure de plus en plus inquiétante, tant sur le plan

financier que sur le plan de l'exécution.

Explosion des coûts

En 2017, Ottawa estimait que le déploiement de Cúram coûterait au moins 1,75 milliard \$. Aujourd'hui, la facture anticipée s'élèverait à 6,6 milliards \$, une hausse spectaculaire qui alimente les critiques de l'opposition.

« En tant que conservateurs, nous ne pouvons qu'être inquiets du déroulement de la mise en œuvre des systèmes informatiques au fédéral, après les ratés des logiciels pendant la pandémie. Il semble impossible pour le gouvernement libéral de contrôler les coûts de déploiement, peu importe le projet. Et ce n'est pas terminé... La vérificatrice générale nous a indiqué que les délais pourraient s'étirer jusqu'à quatre années supplémentaires, alors qu'ils sont déjà dépassés. C'est un autre exemple flagrant de la mauvaise

gestion libérale », a déclaré Bernard Généreux dans un bref échange de courriel avec *Le Placoteux*.

Le Bloc québécois a aussi dénoncé la situation. Andréanne Larouche, porte-parole bloquiste en matière d'ainés, n'a pas mâché ses mots. « C'est six fois la valeur de SAAQcliq, sans rappeler les problèmes du gouvernement avec la plateforme de paie Phénix », a-t-elle affirmé, soulignant l'ampleur du dépassement financier et le risque d'impact pour les personnes vulnérables.

La vérificatrice générale l'avait pressenti

Le rapport déposé en 2023 par la vérificatrice générale du Canada avait déjà sonné l'alarme. À l'époque, elle évaluait que le programme atteindrait 2,5 milliards \$, soit 43 % de plus que l'estimation initiale, tout en avertissant que les coûts pourraient continuer de grimper. Or, avec la nouvelle projection à 6,6 milliards \$, les craintes exprimées il y a deux ans paraissent aujourd'hui presque jovialistes.

Malgré tout, le gouvernement Carney soutient que les problèmes survenus dans la livraison de certaines prestations ne sont pas liés à la migration informatique vers Cúram. Ottawa évoque plutôt des

« changements démographiques » qui auraient transformé rapidement le bassin de personnes admissibles, compliquant la gestion des demandes.

L'opposition demeure toutefois sceptique et réclame des explications, particulièrement face aux retards potentiels et à l'escalade des coûts.



Bernard Généreux. Photo : Archives Le Placoteux

Les bandits à cravate

Comment ne pas sombrer dans le cynisme devant la classe politique, alors que les scandales s'empilent? Après le fiasco de la SAAQClc, dont la facture a explosé à 1,3 milliard de dollars pour une simple plateforme numérique de transactions, voilà qu'un nouveau dérapage majeur éclabousse Ottawa. Le projet informatique fédéral Cúram, destiné à gérer des prestations comme la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et l'assurance-emploi, serait passé d'une estimation de 1,75 milliard à une facture colossale qui frôlerait les 6,6 milliards de dollars...

JOSÉ D. SOUCY

Oui, oui, vous avez bien lu! Non seulement la facture triple, mais encore une fois, nous sommes dans un autre fiasco informatique où des montants astronomiques sont engloutis pour des sites internet de transactions et de gestion de données. On ne parle pas ici de science spatiale nécessitant l'élite de l'intelligence humaine ayant étudié dans les plus grandes universités de la planète, mais bien de programmes ou de logiciels servant à traiter des informations de base...

Saviez-vous qu'avec 6,6 milliards, soit 6600 millions de dollars, on pourrait construire treize centres Vidéotron à 500M\$ l'unité (370 M\$ en 2015) nécessitant deux ans et demi de travail pour chaque aréna, avec 500 employés de la

construction présents chaque jour de travail? Je ne compte pas ici la machinerie et les matériaux nécessaires à son édification... Saviez-vous également qu'avec 6,6 milliards de dollars, on pourrait obtenir six franchises de petits marchés de la Ligue nationale de hockey?

Pensez-y, il n'y a rien qui puisse expliquer un tel dépassement de coûts pour ce type de projet informatique... Rien ne peut justifier ce montant scandaleux et faramineux... Rappelons ici le fiasco Phénix, qui a coûté plus de 5,1 milliards \$ aux contribuables canadiens afin de moderniser et d'automatiser le système de paie dans la fonction publique fédérale, et qui a subi de nombreux ratés...

Deux conducteurs interceptés dans la MRC de L'Islet

Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de L'Islet sont intervenus à deux reprises le 16 janvier dernier, dans des dossiers distincts impliquant des conducteurs en infraction.

JOSÉ D. SOUCY

D'abord, vers 18 h, les agents ont reçu un appel signalant qu'un individu circulait possiblement en état d'ébriété. Le véhicule a été localisé sur la route Elgin Nord à Saint-Pamphile, alors qu'il zigzagait et empiétait sur la ligne centrale. Les policiers ont procédé à son interception, et ont rapidement obtenu des motifs raisonnables de croire que le conducteur avait les capacités affaiblies par l'alcool.

L'homme, âgé de 56 ans et originaire de Sainte-Perpétue, a été arrêté et conduit au poste, où ses résultats à l'éthylomètre dépassaient la limite permise par la loi. Son permis de conduire a été sanctionné

pour une période de 90 jours. Il a finalement été libéré avec une citation à comparaître.

Plus tôt, vers 17 h 30, les policiers ont intercepté un jeune homme de 18 ans alors qu'il circulait sur le boulevard Nilus-Leclerc à L'Islet. Les vérifications ont révélé qu'il conduisait malgré une suspension de permis en lien avec des points d'inaptitude.

Le conducteur a reçu un constat d'infraction totalisant 1093 \$, tandis que le véhicule a été saisi pour une période de 30 jours.



Photo : Archives Le Placoteux

Incompétence ou corruption

Certes, l'incompétence dans certains cas peut être une explication, mais jamais je ne croirai ici qu'avec SAAQClc, Cúram et le système de paie Phénix, l'incompétence explique tout. Dans n'importe quelle entreprise privée, des dépassements de coûts de la sorte ne seraient aucunement tolérés. Ce ne serait pas trop long qu'une enquête interne, voire criminelle, serait enclenchée. Mais dans le merveilleux monde des gouvernements, personne n'est imputable de rien, et les responsables s'en sortent habituellement avec une tape sur les doigts, et un transfert de poste dans un autre département...

Par ailleurs, payer des milliards pour des programmes informatiques et des logiciels de base, alors que Chat GPT-4 aurait coûté plus de 100 M\$ US à développer est un non-sens selon moi. Mais, bon, je ne suis qu'un pauvre journaliste de région qui n'y connaît rien après tout... Alors, si l'incompétence ne peut visiblement pas expliquer les nombreux dérapages financiers concernant ces projets informatiques, que nous reste-t-il comme explication? Simple, la corruption!

Le plat de bonbons

Je me souviens qu'au début de ma vingtaine, j'étais chez un de mes amis et c'était jour d'Halloween. Lui, qui n'appréciait visiblement pas cette journée, avait pris un plat de bonbons et l'avait placé directement sur sa galerie afin que les jeunes se servent par eux-mêmes. Pas nécessaire ici de vous dire que le plat en question s'est vidé après une visite seulement.

Je me rappelle par ailleurs de la conversation entre les deux enfants, car la fenêtre était ouverte. Le premier prit uniquement deux friandises, alors que l'autre a littéralement attrapé le plat dans ses mains pour ensuite renverser l'entièreté des bonbons dans son sac. Ne vous cassez pas la tête, il se foutait royalement des autres qui suivaient, ayant la possibilité de faire le plein, puisque le plat en question était sans surveillance...

Voyez-vous, il s'agit essentiellement de la même méthode utilisée dans les divers paliers de gouvernement au pays. Il y a un plat de bonbons, mais au lieu de juste en prendre un ou deux, nos champions égoïstes, se foutant du bien commun, plongent instantanément leurs deux bras à l'intérieur, se gavant et se vautrant comme des porcs dans un bain de boue! «Si ce n'est pas moi, ça va en être un autre!», disent-ils pour se justifier.

On peut dire ici que l'impératif catégorique d'Emmanuel Kant, consistant à n'agir que selon des principes qu'on pourrait souhaiter voire devenir des règles universelles, valables pour tous, en tout

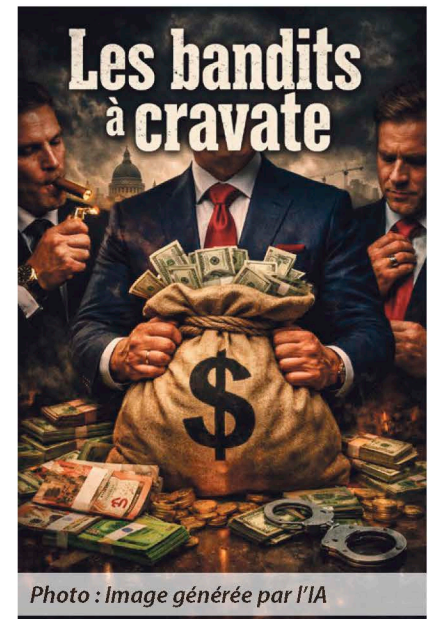


Photo : Image générée par l'IA

temps, ou la morale chrétienne voulant qu'on traite les autres comme on aimerait être traité n'ont pas été appliqués dans ces dossiers. Mais, à quoi bon suivre ces vieux concepts dépassés quand la politique des intérêts personnels et du je, me, moi est désormais la voie à suivre. Oui, mais moi, moi, moi, n'ai-je pas qu'une vie à vivre, après tout? Je dois en profiter au maximum, quitte à fourvoyer tout le monde, car je suis un hédoniste matérialiste radical qui cherche exclusivement la satisfaction de mes petits besoins...

La soumission

Puisque nous sommes enterrés par de nombreux scandales, et par la multitude d'informations contradictoires venant de tous les côtés, où la nouvelle du moment n'a que quelques jours de survie, jumeles à une perte de repères et de référents communs, s'insurger contre de telles esroqueries et provoquer un changement radical n'est pas chose aisée.

Par contre, il faudra un jour que des leaders se lèvent afin de mettre un terme à ces turpitudes, et à ce cambriolage qui se fait désormais au grand jour, sans qu'il y ait aucune conséquence. Il s'agit de votre argent. Il est dur à gagner, et comme vous le savez, le coût de la vie est hors de contrôle partout, et ce, au moment où un locataire québécois sur cinq a de la difficulté à payer son loyer, sans parler du coût exorbitant des denrées alimentaires. Il serait peut-être le temps que cela se termine. Et de grâce, ne me parlez plus d'augmenter les taxes et les impôts, c'est complètement indécent!

«Ce qui met en danger la société, ce n'est pas la grande corruption de quelques-uns, c'est le relâchement de tous. Aux yeux du législateur, la prostitution est bien moins à redouter que la galanterie», disait jadis Alexis de Tocqueville.

MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

La MRC de L'Islet adopte son plan régional

Le conseil des maires de la MRC de L'Islet a procédé, lors de sa séance du 26 novembre dernier, à l'adoption de son *Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)*, à la suite de son approbation par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

JOSÉ D. SOUCY

Le PRMHH est présenté comme un document de réflexion stratégique visant un aménagement durable et structurant des milieux humides et hydriques du territoire. Il dresse un portrait de ces milieux et les enjeux auxquels ils sont confrontés, les identifie selon les usages du territoire

et les services écologiques rendus, et détermine un plan d'action triennal.

Son élaboration, découlant de l'adoption de la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*, a débuté en 2019 et a fait l'objet de plusieurs consultations auprès des acteurs

du milieu.

La MRC rappelle que cet outil n'est pas un règlement : il ne crée aucune nouvelle obligation légale ou réglementaire pour les municipalités ou les citoyens. Il sert avant tout d'assise pour une meilleure planification territoriale.

Une mise en œuvre progressive et axée sur la connaissance

Pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action, la MRC de L'Islet bénéficie d'un financement de 285 000 \$ du ministère de l'Environnement, de la Lutte

contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, pour la mise en œuvre du plan d'action sur les trois prochaines années. Cette première phase d'application se concentrera principalement sur l'acquisition de connaissances et la sensibilisation.

Il est possible de consulter le *Plan régional des milieux humides et hydriques* sur le site internet de la MRC de L'Islet, dans la page Milieux humides et hydriques de la section Environnement.

Source : MRC de L'Islet

MONT-CARMEL

La randonnée des vieilles motoneiges revient

Les amateurs de motoneiges antiques et les familles de la région auront rendez-vous le 21 février prochain à Mont-Carmel, alors que se tiendra la troisième édition de la *Randonnée des vieilles motoneiges*, un événement local devenu un incontournable de l'hiver.

JOSÉ D. SOUCY

Président de l'événement, Denis Lévesque confirme que la randonnée attire déjà chaque année une belle participation, mais que l'objectif est surtout de faire vivre une journée festive à la communauté. « On s'attend à une cinquantaine de motoneigistes pour la randonnée, mais on espère beaucoup plus de monde avec toutes les activités familiales », résume-t-il au *Placoteux*.

Randonnée de 55 kilomètres

Au cœur de la journée, la randonnée de vieilles motoneiges proposera un parcours d'environ 55 km, avec un départ prévu à 12 h 30. Les participants pourront s'inscrire au coût de 10 \$. L'événement se déroule à un seul endroit, au 22, rue de la Fabrique à Mont-Carmel, ce qui permet de regrouper les activités et de créer une ambiance familiale tout au long de la journée.

Une journée gratuite pour les familles

Au-delà du volet motoneige, le comité organisateur mise aussi sur une programmation accessible, centrée sur les enfants. Denis Lévesque rappelle que toutes les activités familiales sur le site sont offertes gratuitement : promenades en B12 de 12 h 30 à 16 h ; grande glissade de 12 h 45 à 16 h ; et cabane à sucre de 14 h à 16 h. « Les

glissades, la promenade en B12, la cabane à sucre... c'est tout gratuit », insiste le président qui souhaite que la journée demeure festive et ouverte à tous.

Tous les profits pour les enfants

La randonnée a aussi une portée communautaire. Denis Lévesque confirme que tous les profits de l'événement seront remis pour les enfants. Il précise toutefois qu'il ne s'agit pas d'un organisme précis, mais d'une contribution générale dont la Municipalité assurera la gestion. « Tout est donné aux enfants. C'est la Municipalité qui va distribuer le montant », explique-t-il.

L'an dernier, l'événement a permis de remettre 5400 \$. Cette année, les organisateurs souhaitent faire encore mieux.

« Cette année, on veut en donner encore plus. On vise au moins 1000 \$ de plus », ajoute-t-il, ce qui ferait grimper l'objectif à 6400 \$.

Le président tient d'ailleurs à adresser un message clair : sans la collaboration du milieu, l'événement ne pourrait simplement pas se tenir. « On veut remercier nos propriétaires, ceux qui nous laissent passer sur leurs terrains, notamment le Groupement forestier Grand-Portage »,

mentionne Denis Lévesque.

Le président tient aussi à souligner l'implication des bénévoles. « On est une équipe de bénévoles, et les employés de la Municipalité travaillent aussi bénévolement avec nous », conclut-il.

Les citoyens sont invités à suivre la page Facebook de l'événement, où se retrouvent les informations et les rappels de l'horaire.



Photo tirée de Facebook

TRÊVE DE PLACOTAGE

AVEC JOSÉ ET RICHARD

Le Placoteux.com

www.leplacoteux.com

Chaque semaine, ne manquez pas le balado du Placoteux où l'on parle des enjeux de la région avec Richard Bossinotte et José D. Soucy!

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé
et ne manquez rien de
l'actualité en vous inscrivant
à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre



Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

SAINT-PAMPHILE

Une comédie musicale collective et interculturelle

La dernière représentation d'une comédie musicale collective et interculturelle développée au cours de la dernière année dans le cadre d'un projet triennal mené par L'ABC des Hauts Plateaux a été présentée le 24 janvier à Saint-Pamphile devant 114 spectateurs. Une première représentation avait eu lieu le samedi précédent à l'Ôtel Lac-Frontière, où 88 personnes avaient assisté au spectacle.

JOSÉ D. SOUCY

Cette ultime soirée a débuté par la présence de Hamilton Cidade, attaché politique du député provincial Mathieu Rivest, venu souligner les 30 ans d'implication communautaire de L'ABC des Hauts Plateaux sur le territoire du sud des MRC de L'Islet et de Montmagny.

La metteuse en scène Nathalie Arsenault a ensuite pris la parole afin de mettre en lumière tout le travail accompli au cours de la dernière année. Elle a notamment rappelé que le projet avait exigé quatre mois de répétitions, tant pour l'apprentissage des textes, des chansons et des chorégraphies que pour la mise en scène. Un parcours marqué par la détermination, la collaboration et les compromis, dont les participants peuvent aujourd'hui être fiers.

Des racines à l'horizon

Intitulée *Des racines à l'horizon*, l'œuvre puise sa source dans le thème de l'immigration. Les créateurs ont utilisé une image forte : les racines qui symbolisent le sujet principal, et les branches qui représentent les sous-thèmes abordés sur scène, tels que quitter son pays, l'accueil, la francisation, la bureaucratie, les chocs culturels, la nostalgie et l'espoir.

Quant aux feuilles, elles se déclinent en autant de couleurs que les parcours et les personnalités des interprètes. Plusieurs participants issus de l'immigration portaient d'ailleurs sur scène des expériences proches de celles qu'ils incarnaient, donnant au spectacle une authenticité et une force émotionnelle qui ont touché le public.

Les spectateurs ont ainsi assisté au résultat d'un véritable travail d'équipe, où des amateurs ont offert le meilleur d'eux-mêmes afin de raconter ces histoires avec bienveillance, humour et sensibilité.

Au-delà des récits individuels, c'est aussi le portrait d'une communauté qui s'enracine et s'ouvre vers l'avenir qui a été présenté.

Riches en activités

Ce projet a pris naissance en février 2023, avec une série d'ateliers culinaires et artistiques mensuels ayant mené à la création d'un livre de recettes, ainsi qu'à la présentation d'une exposition artistique. Par la suite, des rencontres axées sur la musique et la danse ont permis de faire émerger un groupe, Appalaches en musique, ainsi qu'une chorale, le Chœur de L'ABC, deux initiatives qui poursuivent aujourd'hui leur route.

Durant trois étés consécutifs, des activités artistiques et sportives estivales ont également été organisées. Au total, ce sont près de 500 personnes issues de 25 cultures différentes qui ont participé, à diverses fréquences, aux nombreuses actions proposées dans le cadre du projet. L'organisme souligne que la curiosité et l'ouverture des participants ont enrichi l'expérience, contribuant à bâtir une communauté davantage accueillante et dynamique. Si un chapitre se termine, L'ABC assure néanmoins que la suite de l'histoire continuera de s'écrire.

Favoriser l'inclusion

Le projet visait à contribuer à l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives pour les personnes immigrantes et les minorités ethnoculturelles. Il avait également pour objectif de stimuler la vitalité et la prospérité des régions du Québec en favorisant les rapprochements interculturels entre Québécois de différentes origines. Cette initiative a été réalisée grâce au soutien financier du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités.



Photo : Courtoisie

raoul

Transport collectif et adapté
du Kamouraska

monraoul.com

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN(NE) COMPTABLE

Secteur : Transport collectif et adapté

Territoire : MRC de Kamouraska

Lieu de travail : Saint-Pascal

Type de poste : Temps plein – 35 heures/semaine

Entrée en poste : Dès que possible

À propos de RAOUL

RAOUL est le transporteur délégué par la **MRC de Kamouraska** pour offrir les services de **transport collectif et adapté** sur son territoire. Chaque jour, nous contribuons concrètement à la mobilité et à la qualité de vie de notre communauté.

Vous souhaitez mettre votre expertise comptable au service de votre milieu ?

Joignez-vous à une organisation humaine, engagée et en plein développement.

Votre rôle

Sous la supervision de la **directrice générale**, vous serez responsable de la **comptabilité complète de l'organisation**. Vous travaillerez en étroite collaboration avec l'équipe administrative, la répartition et les chauffeurs.

Responsabilités principales

Comptabilité et finances

- Tenue de livres complète : saisie, codification et validation des écritures comptables dans **Acomba**
- Gestion des comptes fournisseurs et clients (facturation, paiements, suivis et relances)
- Conciliations bancaires
- Préparation des écritures mensuelles et de fin d'exercice
- Production des états financiers mensuels et annuels
- Gestion des obligations fiscales
- Processus de paie (DAS, T4, Relevé 1)
- Suivi des dossiers **CNESST**
- Participation à l'élaboration du budget
- Préparation de rapports statistiques et financiers
- Support à la vérification externe (auditeurs)
- Classement et gestion des documents comptables et fiscaux
- Contribution à l'amélioration continue des processus comptables

Tâches administratives – Intégration graduelle et selon les aptitudes

- Rédaction, correction et mise en page de documents (rapports, lettres, tableaux, certains procès-verbaux)
- Participation à des projets ponctuels de l'organisation

Formation et expérience

- DEC en comptabilité
- Expérience pertinente en tenue de livres complète et production d'états financiers
- Excellente maîtrise des logiciels **Acomba et Excel (suite office)**
- Connaissance du milieu du **véhicule lourd** (atout)

Langues

Français : excellente maîtrise à l'oral et à l'écrit (obligatoire)

Anglais : un atout

Compétences clés

- Esprit d'analyse et souci du détail
- Rigueur, débrouillardise et polyvalence
- Sens de l'organisation et des priorités
- Capacité à travailler avec des échéanciers serrés
- Professionnalisme, intégrité et respect de la confidentialité
- Aisance avec les technologies et outils informatiques
- Discrétion et autonomie

Conditions offertes

- Poste **stimulant** au sein d'une entreprise en développement
- **Horaires flexibles**
- Développement professionnel encouragé
- Environnement de travail **collaboratif et humain**
- Congés fériés
- Congés de maladie
- Événements d'entreprise
- Salaire compétitif

Pourquoi rejoindre RAOUL ?

Si vous aimez être responsable, autonome, gérer des opérations comptables complètes, assurer la conformité de dossiers importants et relever des défis qui ont un impact concret sur votre communauté, ce poste est pour vous !

Pour postuler

Envoyez votre CV à : direction@monraoul.com

Culture

L'Impérial de Saint-Pascal sacré champion de la saison régulière

L'Impérial de Saint-Pascal a officiellement été couronné champion de la saison régulière 2025-2026 dans le Circuit sénior du KRTB, confirmant sa première place grâce à une victoire de 3 à 2 en prolongation le 30 janvier, à domicile, face au Transport Denis-Gosselin de Saint-Cyprien.

JOSÉ D. SOUCY

La recrue Jacob Poirier a joué les héros en marquant le but gagnant dès la période de surtemps, inscrivant du même coup son quatorzième filet de la saison. Ce gain permet à la formation du Kamouraska de décrocher un tout premier championnat depuis la création du circuit à l'automne 2021, une étape marquante pour l'organisation dirigée par l'entraîneur-chef Maxime Dionne.

Ce titre de champion de la saison régulière offre à l'Impérial un avantage majeur en vue de la suite des choses : l'équipe obtiendra un laissez-passer pour le premier tour des séries éliminatoires, ce qui lui donnera le temps de récupérer et de se préparer pendant que ses adversaires devront batailler dès les premiers affrontements éliminatoires.

Le Témiscouata se replace dans la course

Ailleurs dans le circuit, les Prédateurs/Carquest du Témiscouata ont signé une victoire importante sur la route, en disposant des Panthères du Haut-Madawaska 6 à 4. Après avoir vu les locaux prendre l'avance en première période, les Prédateurs sont revenus dans le match, et ont renversé la vapeur au fil des engagements.

Les Forestiers obtiennent une rare victoire

Enfin, les Forestiers de Saint-Pamphile ont arraché une deuxième victoire cette saison en l'emportant 4 à 3 en prolongation contre Saint-Cyprien. Olivier Legros a tranché le débat en surtemps, au terme d'une rencontre où les Forestiers ont pu

compter sur une performance exceptionnelle du gardien Pierre-François Grant, auteur de 47 arrêts.



L'Impérial de Saint-Pascal. Photo tirée de Facebook

Le Pavage Jirico échappe la première position

Victorieux en fusillade vendredi soir contre le Familiprix de Saint-Joseph, alors que le Pavage Jirico laissait filer un point en prolongation à domicile contre Saint-Charles, les Mercenaires de Lotbinière ont officiellement été couronnés champions du calendrier régulier dans la Ligue de hockey Côte-Sud (LHCS).

JOSÉ D. SOUCY

Dans le premier de quatre matchs présentés vendredi soir au Centre Rousseau de Saint-Jean-Port-Joli, les

Éperviers de Saint-Charles ont signé une remontée spectaculaire pour disposer du Pavage Jirico 5-4 en prolongation. Menés

par leur as-marqueur Tyler Cantin, auteur d'un tour du chapeau, les visiteurs ont effacé un déficit de 1-4 après cinq minutes de jeu en deuxième période, pour finalement arracher le gain.

Après 1 min 45 s de jeu en première période, Joey Rousseau a ouvert la marque pour les Éperviers. Le Pavage Jirico a toutefois rapidement pris les commandes avec deux buts consécutifs : Édouard Ouellet a nivelé la marque sans aide à 7 min 26 s en avantage numérique, avant de voir Zacharie Dumas donner l'avance aux siens à 12 min 54 s, à forces égales.

Les locaux ont ensuite accentué leur avance en début de deuxième engagement : Dumas a inscrit son deuxième de la rencontre à 3 min 18 s, puis Frédéric Dionne a fait 4-1 à 5 min 22 s. Mais les Éperviers n'avaient pas dit leur dernier mot. Tyler Cantin a réduit l'écart à 13 min 32 s, puis Jérémy Bourdeau a ramené Saint-Charles à un seul but à 18 min 23 s.

En troisième période, Cantin a complété son tour du chapeau en créant l'égalité à 4 min 35 s, avant d'inscrire le but gagnant en prolongation à 2 min 35 s. Les Éperviers ont dominé 37-34 au chapitre des tirs au but. Le gardien Mikaël Grenier a notamment été solide dans les moments clés pour permettre à son équipe de repartir avec une précieuse victoire. Malgré ce revers, le Pavage Jirico, déjà champion de la section Est, est désormais assuré de terminer au deuxième rang du classement général.

Montmagny écrase les Hunters

Pendant ce temps, à l'aréna de Montmagny, le Décor Mercier a frappé fort en signant une victoire convaincante de 9-2 contre les Hunters de Saint-Prospère. Justin Bernier a été l'homme du match avec trois buts, tandis que François Gagnon a récolté cinq points, et Vincent Ouellet-Beaudry en a ajouté quatre à sa fiche.

Saint-Pascal

AVIS PUBLIC

DISPOSITION PAR LA VILLE DE SAINT-PASCAL

Conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, avis public est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal que le 29 janvier 2026 la Ville de Saint-Pascal a vendu de gré à gré à Monsieur Marc Jomphe les lots numéros 6 664 341 et 6 664 342 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Kamouraska, situés sur l'avenue Gilles-Picard au coût de 16 011 \$ chacun excluant la TPS et la TVQ.

Fait à Saint-Pascal, ce 5^e jour de février 2026.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

0344H0626

AVIS PUBLIC

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

LOI SUR LES EAUX NAVIGABLES CANADIENNES

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable donne avis par la présente qu'une soumission a été ajoutée au registre en ligne Recherche de projet en commun, en vertu de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes* ainsi que sa description.

Aux termes des paragraphes 4.1 et 9.1 de ladite loi, le ministère des Transports et de la Mobilité durable a déposé auprès du ministre des Transports du Canada, sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (<https://recherche-projet-commun.canada.ca/>) et sous le numéro de registre 14315, une description de l'ouvrage suivant :

- Réfection du pont P-13888N, situé sur l'autoroute 20 ouest, au-dessus de la rivière Ouelle, dans la municipalité de Rivière-Ouelle, devant le numéro de lot 4 319 000.

Affiché à Rivière-Ouelle, en ce 9^e jour de février 2026.

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Québec



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

1. Que lors de la séance tenue le 3 février dernier, le conseil de la municipalité a adopté le projet de « règlement numéro 249 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 23 février 2026, à 19 h 30, à la salle municipale de Saint-Germain-de-Kamouraska sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.
4. Que le règlement concerne le territoire de toute la municipalité.
5. Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 506, rue Jean-Baptiste-Moreau, à Saint-Germain-de-Kamouraska.

Donné à Saint-Germain-de-Kamouraska, ce 4^e jour du mois de février 2026.

Hélène Bérubé-Bernier
Directrice générale et greffière-trésorière

0344H0626

CERCLE DE FERMÈRES

Saint-Pascal
CALENDRIER DES RENCONTRES. Après-midi tricot tous les lundis à 13h30. Réunion mensuelle le deuxième mardi du mois à 13h30. Lieu : 555, rue Hudon, entrée par le stationnement près du champ de balle. Pour devenir membre, vous êtes invitées à prendre contact avec Léonie Dionne (418-492-5176) ou Françoise Carrière (581-748-3642.) Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook.

CHEVALIERS DE COLOMB - CONSEIL 10086

Saint-Pacôme.
175ÈME ANNIVERSAIRE DE LA VILLE DE ST-PÂCÔME. Les Chevaliers de Colomb - Conseil 10086 vous invite à un souper pour célébrer le 175ème anniversaire de la ville de Saint-Pacôme. Date : le samedi 21 février 2026, dès 17h30. Lieu : le centre municipal de Saint-Pacôme. Au menu : spaghetti César, fromage, dessert, thé ou café. Prix : \$15 (adulte) et \$10 (enfants.) Il y aura un bar et c'est une soirée dansante. La somme amassée servira à venir en aide aux enfants (petit déjeuner, habillement, etc.) Billets en vente chez Donald Emond (418-308-0672.) Espérant vous voir en grand nombre, bienvenue à tous.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Saint-Pamphile
SOUPEUR DANSANT. Le Club de l'âge d'or de Saint-Pamphile vous invite à un souper dansant avec la musique de Jean-Yves Grenier, le dimanche 15 février 2026 à 15 h. Lieu : la salle communautaire, 3b, route Elgin Sud, Saint-Pamphile. Coût : 20\$ pour les membres et 22\$ pour les non-membres. Aucune réservation n'est nécessaire.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Alexandre
DINER. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à son dîner suivi de tirage, bingo et danse. Date : le mardi 10 février 2026 à 12h. Lieu : le complexe municipal, 629 route 289, Saint-Alexandre. Prix : 15 \$. Pour réservation : Diane Chouinard (418-495-3209) ou Béatrice (418-495-1153 / 418-495-5364.) Merci de votre encouragement.

Saint-Pascal
DINER MENSUEL. Le club des 50 ans et plus vous invite à son dîner mensuel le jeudi 19 février 2026 à compter de 11h30. Bingo après le repas. Lieu : centre socio culturel

de Saint-Pascal. Prix : \$15. Réservation, avant le 16 février 2026, auprès de Denise Landry (418-492-6622.) Bienvenue à tous.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal
 Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418-867-3030, 1-888-857-4784, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

SOUPEUR DANSANT et CARTES. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invite à un souper dansant avec l'orchestre Grenier Père & fils et une activité de cartes, le dimanche 22 février 2026. Programme des activités : cartes (libre) à 13h, début de la danse à 15h et souper à 17h. Lieu : la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Seuls les NON-MEMBRES doivent réserver leur place pour le souper avant le mercredi 18 février 2026, en communiquant avec le 418 359-2826 (laissez votre message). Le coût est de 20,00 \$ pour les membres et 22,00 \$ pour les non-membres.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél. : 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière
Groupe Révivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite, -Rivière-du-Loup
Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE KAMOURASKA-L'ISLET

La Pocatière
 La Société d'horticulture et d'écologie de Kamouraska-l'Islet organise ses premières activités de l'année. Date : le mercredi 18 février 2026. Lieu : l'ITAQ Campus La Pocatière. Au programme : échange de boutures de plantes d'intérieur sur une base volontaire à 19h; conférence de Mme Marie-Claude Carboneau sur l'entretien des framboisiers à 19h30.

SUDOKU

JEU N° 958

	6		3			5		
	8		9					
1							2	
				2	6		9	
			1			7		
	9	5						
7	4					3		
	2	6						5
					4		6	8

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

8	6	9	6	4	7	2	1	5	3
5	7	4	1	8	3	6	8	2	9
2	4	3	1	5	6	9	7	4	8
1	2	4	1	5	7	8	3	2	4
6	9	7	5	6	2	1	4	9	7
3	1	7	5	2	6	8	9	3	4
9	3	4	5	8	6	6	2	9	7
5	8	4	9	6	2	1	3	7	8
2	6	9	3	1	7	5	8	4	1

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Gris foncé.
- Venue au monde — Dans un autre lieu.
- Connu de tous — Diablement.
- Les roupies y circulent — Ancienne prison.
- Suit le bord — Utile en dentisterie — Salubre.
- Cadet de Cain — Traquenard.
- Symbole chimique — Proféré — Titane.
- Le temps des amours — Former.
- Noir éclatant — Agglomérations urbaines.
- Trempé — Sert à arrondir les ongles.
- Masse compacte — Ancien

empire.

- Dérangé — Lac célèbre.
- Doigt — Elle est pleine de bulles.
- Nouveau — Obsédé.
- Mamelle — Il a de la voix.
- Au bout du doigt — Festin qui accompagne un mariage.
- Opiniâtre — Qui m'appartient.
- Nid de l'aigle — A des aiguilles — Tromperie.
- Outil — Famiente.
- Troisième personne — Convenance — Tête de tigre.
- On y pose le chapeau — Insecte orthoptère.
- Mère du roi Minos — Aminci.

- Feuilleté de nouveau — Points juxtaposés.
- Totalement dépendant — Ils sont cinq.

RÉPONSE DU JEU

1	A	N	T	A	R	A	C	I	T	E			
2	N	E	E	A	I	L	E	S					
3	U	R	B	A	N								
4	L	E	G	E	O								
5	P	U	R										
6	A	B	E	L	E								
7	R	T	I										
8	H	R	I	N	I								
9	I	M	E										
10	M	E	D	E	N	O	N	I					
11	I	B	O	C									
12	D	E	R	E	G	E	R	E					

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard, en argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Parution (20 mots)..... 9,00\$
 Parution encadrée..... 15,00\$
 Mots additionnels..... 0,25\$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots)..... 9,00\$
 Prière longue..... 18,00\$
 Prière avec image..... 23,00\$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30
 Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
 Sans frais : 1 855 492-2706
 Téléc. : 1 855 492 9706
 Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com

Par la poste ou à nos bureaux :
 409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

ASTROLOGIE

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

OFFRE D'EMPLOI

Employé(e) recherché pour l'Auberge St-Alexandre. Pour plus d'information : 418-495-1153 ou bel-la517@hotmail.com. C'est avec plaisir que nous vous répondrons. (09/02)

À VENDRE

Pommes de terre

PATATES ROUGES

Sac de 50 lb.

Mario Lavoie
 Ferme Lavoisine, Saint-Denis
 Rés. : 418 498-3307

299313925

AU CŒUR DE L'ACTION

Développement et Paix

50 ANS

devp.org / 1 888 234 8533

LEMIEUX

LOCATION

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE

418.856.2824

0793H0624

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ



VÉHICULES
D'OCCASION
Approuvés



CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ



2022 HONDA CIVIC LX
CVT, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, groupe électr., sièges av. chauffants, caméra de recul. #1-1253

20 506 KM

23 995\$



2022 HONDA CR-V LX TRACTION INTÉGRALE
CVT, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, groupe électr., sièges av. chauffants, vitres teintées, caméra de recul. #1-1192

75 338 KM

27 833\$



2021 HONDA CR-V SPORT TRACTION INTÉGRALE
CVT, tout équipé, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, toit ouvrant, cam. de recul, vitres teintées. #1-1221

78 989 KM

28 552 \$



2022 HONDA CR-V EX-L TRACTION INTÉGRALE
CVT, tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauff., toit ouvrant, caméra de recul, vitres teintées. #1-1123

53 320 KM

31 996\$

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ



2014 HONDA CIVIC SEDAN EX
CVT, tout équipé, air climatisé, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, toit ouvrant, cam. de recul. #Z7735A

88 258 KM

12 814\$



2021 HONDA PILOT TOURING
Auto., tout équipé, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauff., cam. de recul, toit ouvrant, vitres teintées. #1-1225

191 776 KM

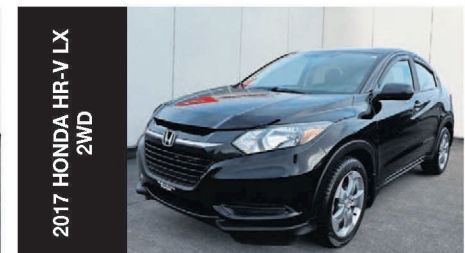
28 995\$



2016 HONDA CIVIC LX
CVT, AM/FM, Bluetooth, groupe électrique, sièges avant chauffants, démarreur à distance. #S7637A

142 582 KM

13 511\$



2017 HONDA HR-V LX 2WD
CVT, air clim., groupe électrique, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants, caméra de recul. #1-1234

65 245 KM

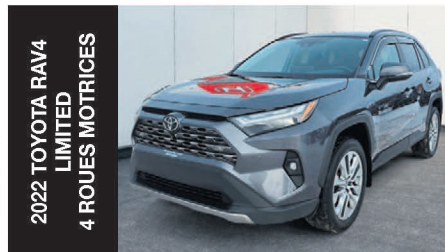
17 995\$



2025 TOYOTA RAV4 HYBRID XLE 4 ROUES MOTRICES
Auto., tout équipé, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, vitres teintées, toit ouvrant, cam. de recul. #K8088A

27 185 KM

44 995\$



2025 TOYOTA RAV4 LIMITED 4 ROUES MOTRICES
Auto., tout équipé, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, vitres teintées, sièges chauffants, toit ouvrant, cam. de recul. #K8067A

102 087 KM

34 995\$



2022 CHEVROLET BOLT EV 1LT ÉLECTRIQUE
Auto., air climatisé, groupe électrique, AM/FM, Bluetooth, sièges avant chauffants, caméra de recul. #Z7950A

41 777 KM

23 995\$



2024 NISSAN SENTRA SV
Air climatisé, groupe électrique, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants. #1-1244

24 172 KM

21 884\$



2025 CHEVROLET TRAX 2RS
Auto., air climatisé, groupe électrique, AM/FM, Bluetooth, sièges avant chauffants, vitres teintées, cam. de recul. #1-1238

19 597 KM

27 994\$



2019 HONDA ACCORD EX-L
CVT, tout équipé, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauffants, toit ouvrant, cam. de recul. #S8066A

62 915 KM

23 995\$



2022 NISSAN ROGUE SL 4 ROUES MOTRICES
Tout équipé, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauffants, caméra de recul, toit ouvrant, vitres teintées. #E7699B

53 018 KM

26 495\$



2024 NISSAN KICKS S
Air climatisé, groupe électrique, MP3, Bluetooth, caméra de recul. #1-1211

20 482 KM

21 995\$

Rivière-du-Loup
Honda



MICHAEL GAUTHIER
Propriétaire
418 860-9919



OLIVIER OUELLET
Conseiller certifié
418 551-5579



GUY DESROSIERS
Conseiller certifié
418 714-0752



CHARLES-ANTOINE BEAULIEU
Conseiller certifié
418 868-5021



VALÉRIE CHOUINARD
Directrice des services financiers



www.rivieredulouphonda.com